

SchoulBUET



**ORGANISATION SCOLAIRE
2022/2023**

DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE
2022/2023:

LE JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022.

07h45 PONTPIERRE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

08h05 MONDERCANGE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

A noter que les photos qui illustrent ce «Schoulbuet» ne sont pas forcément en relation directe avec le chapitre traité sur la même page.



Prière de noter que la circulation est limitée à 30 km/h dans les alentours de nos écoles et nous vous prions de ne pas stationner votre voiture dans les zones interdites.



Veuillez bien respecter la sécurité de tous les enfants!

Pacte **Climat** EUROPEAN ENERGY AWARD
Ma commune s'engage pour le climat

Liebe Schülerinnen und Schüler, liebe Eltern,

Die Sommerferien neigen sich allmählich ihrem Ende zu! Nach zwei anstrengenden, von der Pandemie geprägten Jahren, erlebten wir alle einen außergewöhnlichen Hochsommer, der einerseits mit seiner Tropenhitze zum Badespaß einlud und andererseits mit seiner anhaltenden Dürre die Bauern zur Verzweiflung brachte.

In wenigen Tagen wird es nun wieder lauter in und um die Schulhöfe der Gemeinde. Sowohl in Monnerich als auch in Steinbrücken wird es ein freudiges Wiedersehen mit den Klassenkameraden geben. Einige Kinder werden, von ihren Eltern begleitet, zum ersten Mal in die Schule gehen!



Bei der Planung eines Schuljahres sind die Gemeindeverantwortlichen bestrebt bestmögliche Voraussetzungen für einen reibungslosen Ablauf zu schaffen, wobei das Wohlbefinden der Kinder immer an erster Stelle steht! Die Qualität der Schulinfrastrukturen und des Schulunterrichts auf der einen Seite, die außerschulische Betreuung in den „Maisons Relais“ auf der anderen Seite sind daher ein dauerhaftes Anliegen des Schöffengerates. Ich möchte mich daher beim zuständigen Gemeindepersonal für das große Engagement und die hervorragend geleistete Arbeit beim Umsetzen sämtlicher Projekte an den Schulinfrastrukturen während der Sommerpause bedanken.

Auch wenn die Arbeiten mit dem Bau der neuen „Maison Relais“ in Monnerich auf Hochtouren weiterlaufen, kommt es bedingt durch Lieferengpässe von Materialien sowie durch die von Covid ausgelösten krankheitsbedingten Personalausfällen bei den Bauunternehmern zu Verzögerungen. In Anbetracht dieser Situation hat der Schöffengerat beschlossen nicht in eine laufende Schulorganisation einzugreifen und die Eröffnung des gesamten Schulkomplexes Monnerich auf die nachfolgende „Rentrée scolaire 2023/2024“ zu verlegen.

Der „Séchere Schoulwee“ ist ein Dauerbrenner!

Im Sinne der Verbesserung der Sicherheit unserer Schulkinder kommt es in unseren Ortschaften zu diversen Anpassungen.

- Nach der Vergrößerung des Parkplatzes beim „Centre Arthur Thines“ in Monnerich wird die Zufahrtstrasse bis zur Höhe des Parkplatzes in beide Fahrtrichtungen geöffnet. Diese Maßnahme soll vor allem dazu beitragen unnötige Fahrtbewegungen in Richtung Schule zu vermeiden.
- Um dem Schleichverkehr in Steinbrücken entgegenzuwirken und den Verkehr in der direkten Umgebung der Schule zu beruhigen, wird, in enger Abstimmung mit der dort ansässigen Bevölkerung, die „rue de l'Ecole“ ab der Abzweigung zur Schule als Einbahn ausgelegt.

Ich möchte an dieser Stelle eine eindringliche Bitte an Sie richten! Tragen Sie liebe Eltern dazu bei, den Schulweg sicherer zu gestalten! Nutzen Sie für ihre Kinder das Angebot des Schülertransportes und vermeiden Sie weitestgehend Ihr Kind mit dem Privatauto zur Schule zu bringen.

Abschließend möchte ich mich bei allen Leuten bedanken, die zum Erfolg des Schuljahres 2021/2022 beigetragen haben. Ich bin überzeugt, dass ein gutes Zusammenwirken zwischen Lehrerkollegium, dem Team der Maison Relais sowie der Elternvereinigung auch dem neuen Schuljahr 2022/2023 zu einem großen Erfolg verhelfen wird.

Die Ausgabe dieses Schulbulletins enthält viele Informationen die Ihnen im Laufe des Jahres von großem Nutzen sein werden; bewahren Sie es darum sorgfältig auf.

Liebe Schülerinnen und Schüler, liebe Eltern, liebe Lehrerinnen und Lehrer, mit diesen Worten wünsche ich Ihnen einen guten Start in das neue Schuljahr.

Jeannot Fürpass
Bürgermeister und Präsident der Schulkommission

A handwritten signature in blue ink, reading 'Jeannot Fürpass'.

Chers élèves, chers parents,

Les vacances d'été touchent peu à peu à leur fin ! Après deux années éprouvantes, marquées par la pandémie, nous avons tous vécu un plein été exceptionnel qui, d'une part, invitait aux joies de la baignade avec sa chaleur tropicale et, d'autre part, désespérait les agriculteurs avec sa sécheresse persistante.

Dans quelques jours, les écoles et leurs alentours seront à nouveau remplies de vie. Tant à Mondercange qu'à Pontpierre, il y aura des retrouvailles joyeuses avec les camarades de classe. Certains enfants, accompagnés de leurs parents, iront à l'école pour la première fois !



Lors de la planification d'une année scolaire, les responsables communaux s'efforcent de créer les meilleures conditions possibles, le bien-être des enfants étant toujours la priorité ! La qualité des infrastructures scolaires et de l'enseignement d'une part, l'encadrement parascolaire dans les " Maisons Relais " d'autre part, sont donc des préoccupations permanentes du collège échevinal. Je tiens donc à remercier le personnel communal compétent pour son grand engagement et son excellent travail dans la mise en œuvre de tous les projets relatifs aux infrastructures scolaires pendant la pause estivale.

Même si les travaux de construction de la nouvelle « Maison relais » à Mondercange se poursuivent à un rythme soutenu, la Commune doit faire face à des défis majeurs. Les retards considérables en raison des problèmes de livraison de matériaux et les absences du personnel qualifié dues au Covid retardent la mise en service de notre nouvelle structure d'éducation et d'accueil. Afin de ne pas intervenir dans l'organisation scolaire en cours, le collège échevinal a décidé de reporter l'ouverture de l'ensemble du complexe scolaire de Mondercange à la rentrée scolaire 2023/2024.

Le "Séchère Schoulwee" en est un autre défi à relever !

Dans le but d'améliorer la sécurité de nos écoliers, diverses mesures correctives seront prévues dans nos localités.

- Après l'agrandissement du parking près du "Centre Arthur Thinnès" à Mondercange, la route d'accès sera dorénavant ouverte dans les deux sens de circulation jusqu'à la hauteur du parking. Cette mesure consiste avant tout à diminuer le trafic de circulation routière inutile devant l'école.
- Afin de lutter contre la circulation détournée dans les rues latérales à Pontpierre et afin d'apaiser la circulation dans les environs immédiats de l'école, il a été décidé en concertation étroite avec la population locale, de transformer la rue de l'École en voie à sens unique à partir de la bifurcation vers l'école.

J'aimerais ici vous adresser une demande pressante ! Chers parents, contribuez à rendre le chemin de l'école plus sûr ! Utilisez l'offre de transport scolaire pour vos enfants et évitez autant que possible d'emmener votre enfant à l'école en voiture privée.

Pour terminer, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de l'année scolaire 2021/2022. Je suis convaincu qu'une bonne collaboration entre le corps enseignant, l'équipe de la Maison Relais ainsi que l'association des parents d'élèves constitue la clé de réussite pour la nouvelle année scolaire 2022/2023.

L'édition de ce bulletin scolaire contient de nombreuses informations qui vous seront utiles tout au long de l'année ; conservez-le donc précieusement.

Chers élèves, chers parents, chers enseignants, c'est avec ces mots que je vous souhaite un bon départ dans cette nouvelle année scolaire.

Jeannot Fürpass
Bourgmestre et président de la Commission scolaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jeannot Fürpass'.

Sommaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (CYCLE 1.PRECOCE - CYCLE 4.2.)

01. Ressorts scolaires
02. Heures de classe
03. Sécurité et surveillance des élèves
04. Transport scolaire
05. Vacances et congés scolaires 2022/2023
06. Calendrier scolaire
07. Service Scolaire et d'Accueil
08. Commission Scolaire
09. Les Comités d'Ecole de Mondercange
10. Direction de l'Enseignement Fondamental (Région Sanem)
11. Parents d'élèves
12. Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil (M.A.I.A.) et instituteurs
spécialisés pour élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS)
13. Classe d'accueil de l'État
14. Logopédie
15. Aide aux devoirs à domicile
16. Education physique et natation scolaire
17. Cycle 1.précoce
18. Bibliothèque scolaire
19. Maison Relais de la Commune de Mondercange
20. MUMO «MULTisport MONnerech»
21. Activités périscolaires
22. Technologies de l'information et de la communication (TIC)
23. Médecine scolaire
24. La sécurité sur le chemin de l'école « De séchere Schoulwee »
25. Modification de la circulation routière aux abords des écoles fondamentales
de la commune de Mondercange
26. JUMO

LES CYCLES ET LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

01. Cycles et équipes pédagogiques Mondercange - CYCLE 1 - 4
02. Cycles et équipes pédagogiques Pontpierre - CYCLE 1 - 4

HORAIRE - TRANSPORT SCOLAIRE

Editeur responsable: Administration Communale de Mondercange - 2022
Service Scolaire et Service Culture et Communication
Impression: Imprimerie Schlimé - Bertrange



01. RESSORTS SCOLAIRES

MONDERCANGE

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Mondercange Cycles 1-4	16, rue Arthur Thinnès L-3919 Mondercange Tél.: 55 60 25 - 1 Fax: 55 60 25 - 213	Mondercange, Foetz
Ecole Précocoe	26, rue de Limpach L-3932 Mondercange Tél.: 55 15 21 - 35 / 36 / 37	Mondercange, Foetz

PONTPIERRE

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Tél.: 55 13 40 Fax: 57 12 20	Bergem, Pontpierre



02. LES HEURES DE CLASSE

MONDERCANGE

LES HEURES DE CLASSE DU CYCLE 1

PRÉCOCE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30

CYCLE 1.1. - 1.2.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55

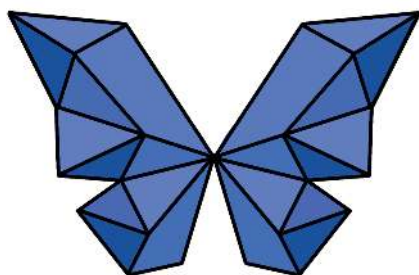
LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

CYCLES 2 - 4

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10 14h05 - 15h00 15h00 - 15h55	08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10	08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10 14h05 - 15h00 15h00 - 15h55	08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10	08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10 14h05 - 15h00 15h00 - 15h55

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À MONDERCANGE:

- le matin de 10h10 à 10h25
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation.



SCHOUL MONNERESCH



02. LES HEURES DE CLASSE

PONTPIERRE

LES HEURES DE CLASSE DU CYCLE 1

PRÉCOCE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20

CYCLE 1.1. - 1.2.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35

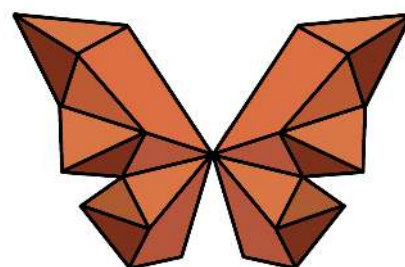
LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

CYCLES 2 - 4

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50 13h45 - 14h40 14h40 - 15h35	07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50	07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50 13h45 - 14h40 14h40 - 15h35	07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50	07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50 13h45 - 14h40 14h40 - 15h35

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À PONTPIERRE:

- le matin de 09h50 à 10h05
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation



SCHOUL STEEBRECKEN

«...Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires...» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. ...



REMARQUES POUR L'EDUCATION PRÉSCOLAIRE CYCLE 1.1. et CYCLE 1.2.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'éducation préscolaire est obligatoire pour tout enfant ayant atteint l'âge de 4 ans avant le 01.09.2022.

Important: tous les élèves du Cycle 1.1. et du Cycle 1.2. sont obligés d'être présents au début des cours (Pontpierre: 07h45 et Mondercange: 08h05). En raison d'une bonne organisation pédagogique et selon les dispositions de la nouvelle loi scolaire, une arrivée des élèves après le commencement des cours n'est pas tolérée.

Les parents sont tenus de ne pas envoyer leurs enfants à l'école au cas où ils sont malades. Le fait que des enfants malades soient présents en classe peut constituer un risque pour les concernés et pour leurs camarades.

Les parents qui ne peuvent pas garder eux-mêmes leurs enfants en cas de maladie sont priés de profiter des services de «**Service Krank Kanner Doheem**», Tél. 48 07 79 ou d'une autre institution.



03. SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

RESPECTEZ LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

Prière de noter que la circulation aux alentours de nos écoles est limitée à **30 km/h**.

Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de ne pas stationner ni sur les trottoirs ni au milieu des rues aux alentours des écoles ni sur les arrêts du bus, mais de bien vouloir utiliser les places de parking y réservées.

Il est également rappelé à toute personne ne faisant pas partie de la communauté scolaire qu'il est interdit de circuler sans autorisation ou rendez-vous à l'intérieur des bâtiments.

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant selon un plan officiel arrêté par le Conseil Communal dans le cadre de l'organisation scolaire. La surveillance est assurée dans l'enceinte des écoles:

- pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi)
- pendant les récréations
- pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours



04. TRANSPORT SCOLAIRE

Nous rappelons que dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire!

Un surveillant d'autobus accompagne les enfants lors des trajets journaliers dans les bus scolaires et assure le bon déroulement du transport. Le surveillant veille à ce que les enfants restent assis et mettent la ceinture pendant le trajet. Il intervient auprès des enfants en cas de besoin.

L'administration communale se réserve le droit d'écarter temporairement les élèves dont le comportement est inadapté et les parents en seront informés par écrit.

Informations auprès du service scolaire, Tél. 55 05 74-450.

05. VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES

VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES	DÉBUT	FIN
Congé de la Toussaint	samedi, 29 octobre 2022	dimanche, 6 novembre 2022
Vacances de Noël	samedi, 24 décembre 2022	dimanche, 8 janvier 2023
Congé de Carnaval	samedi, 11 février 2023	dimanche, 19 février 2023
Vacances de Pâques	samedi, 1er avril 2023	dimanche, 16 avril 2023
Congé de la Pentecôte	samedi, 27 mai 2023	dimanche, 4 juin 2023
Vacances d'été	samedi, 15 juillet 2023	jeudi, 14 septembre 2023

Saint Nicolas	mardi, 6 décembre 2022
Jour férié légal du 1er mai	lundi, 1er mai 2023
Journée de l'Europe	mardi, 9 mai 2023
Ascension	jeudi, 18 mai 2023
Fête Nationale	vendredi, 23 juin 2023

Absence des élèves et dispense de fréquentation des cours:

Toute absence d'un élève doit être signalée à l'enseignant le plus vite possible et être motivée par une excuse écrite. A partir de trois jours d'absence, l'élève doit présenter un certificat médical.

(articles 13 et 17 de la loi du 6 février relative à l'organisation scolaire)

« Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire de classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure. »

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées :

- 1. Par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée*
- 2. Par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée*

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire. »

Le formulaire pour la demande de dispense de fréquentation scolaire peut être retiré au service scolaire ou auprès du titulaire de classe dans les meilleurs délais.

Aucune dispense de fréquentation scolaire n'est accordée afin d'avancer ni de prolonger les vacances et congés scolaires ainsi que les jours fériés.

Le lendemain de la 1^{ière} Communion, les classes du Cycle 3.1. fonctionnent normalement.

Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

06. CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Semaine A = semaine de natation scolaire pour l'école de Pontpierre (2 heures de natation/classe)

Semaine A, B et Br = semaine de natation scolaire pour l'école de Mondercange (1 heure de natation/classe)

Septembre 2022						
sem			A	B	A	
lu		5	12	19	26	
ma		6	13	20	27	
me		7	14	21	28	
je	1	8	15	22	29	
ve	2	9	16	23	30	
sa	3	10	17	24		
di	4	11	18	25		

Octobre 2022						
sem	A	Br	A	B	A	
lu		3	10	17	24	31
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22	29	
di	2	9	16	23	30	

Novembre 2022						
sem		Br	A	B	A	
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24		
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Décembre 2022						
sem	A	Br	A	B		
lu		5	12	19	26	
ma		6	13	20	27	
me		7	14	21	28	
je	1	8	15	22	29	
ve	2	9	16	23	30	
sa	3	10	17	24	31	
di	4	11	18	25		

Janvier 2023						
sem			A	Br	A	B
lu		2	9	16	23	30
ma		3	10	17	24	31
me		4	11	18	25	
je		5	12	19	26	
ve		6	13	20	27	
sa		7	14	21	28	
di	1	8	15	22	29	

Février 2023						
sem	B	A		Br	A	
lu		6	13	20	27	
ma		7	14	21	28	
me	1	8	15	22		
je	2	9	16	23		
ve	3	10	17	24		
sa	4	11	18	25		
di	5	12	19	26		

Mars 2023						
sem	A	B	A	Br	A	
lu		6	13	20	27	
ma		7	14	21	28	
me	1	8	15	22	29	
je	2	9	16	23	30	
ve	3	10	17	24	31	
sa	4	11	18	25		
di	5	12	19	26		

Avril 2023						
sem				B	A	
lu		3	10	17	24	
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22	29	
di	2	9	16	23	30	

Mai 2023						
sem	Br	A	B	A		
lu	1	8	15	22	29	
ma	2	9	16	23	30	
me	3	10	17	24	31	
je	4	11	18	25		
ve	5	12	19	26		
sa	6	13	20	27		
di	7	14	21	28		

Juin 2023						
sem		Br	A	B	A	
lu		5	12	19	26	
ma		6	13	20	27	
me		7	14	21	28	
je	1	8	15	22	29	
ve	2	9	16	23	30	
sa	3	10	17	24		
di	4	11	18	25		

Juillet 2023						
sem		Br	A			
lu		3	10	17	24	31
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22	29	
di	2	9	16	23	30	

Les vacances d'été commencent le samedi, **15 juillet 2023** et finissent le jeudi, **14 septembre 2023**

 Weekend
 Vacances

07. SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

ORGANISATION DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Bureau 0-07 (Administration Communale) 18 rue A. Thinnes, Mondercange

Paola ONTANO-PALANCA, Service Scolaire,

Tél. 55 05 74 - 450 • e-mail: paola.ontano@mondercange.lu

Ouverture au public:	Lundi	08h00 -11h30 / 13h30 -16h30
	Mardi	08h00 -11h30
	Mercredi	08h00 -11h30 / 13h30 -16h30
	Jeudi	08h00 -11h30
	Vendredi	08h00 -11h30

MISSIONS DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

- gestion administrative et budgétaire des écoles de la Commune
- contrôle de l'obligation scolaire
- inscriptions
- coordination des activités périscolaires et des structures d'accueil
- communication entre les différents acteurs de l'Ecole
- gestion du transport scolaire

Eileen SCHMIT, Assistante Sociale,

Tél. 550574 - 453 • e-mail : eileen.schmit@mondercange.lu

Conformément à loi modifiée du 2 décembre 1987 portant réglementation de la médecine scolaire, le service de la cellule d'assistance scolaire s'adresse aux enfants et leur famille, ainsi qu'aux enseignants, les éducateurs de la Maison Relais et toute autre personne encadrant l'enfant en offrant un lieu d'écoute, d'information et d'orientation. Le bien-être de l'enfant est au centre de nos préoccupations en respectant le secret professionnel.

L'assistant social est en permanence à l'écoute de toute l'équipe pluridisciplinaire travaillant au sein des structures scolaires et parascolaires, afin de garantir un accompagnement social adapté en fonction des besoins durant toute la période de scolarité de l'enfant concerné. L'équipe du service de la cellule d'assistance scolaire se compose actuellement d'un assistant social, qui peut être joignable par téléphone ou par courriel.

Veuillez noter que Madame Schmit sera remplacée par Madame Teixeira pour l'année scolaire 2022/2023.

Vanessa TEIXEIRA, Assistante Sociale,

Tél. 550574 - 553 • e-mail : vanessa.teixeira@mondercange.lu

Bureau: 1, rue de Limpach (Centre A Bosselesch) au 2ième étage

Yves KIRPS, chargé de direction Maison Relais, structures d'accueil

Bureau Maison Relais Mondercange

Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange

Tél. 55 15 21-20 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: yves.kirps@mrcm.lu

Myriam FEIEREISEN secrétaire et bureau "chèque-service accueil"

Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange

Tél. 55 15 21-29 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: myriam.feiereisen@mrcm.lu

Ouverture au public:	Lundi	07h00-12h00
	Mardi	07h00-12h00
	Mercredi	07h00-12h00
	Jeudi	07h00-12h00
	Vendredi	07h00-12h00
	(permanence lu.-me.-ve. de 07h00 - 09h00)	



Paola ONTANO-PALANCA



Eileen SCHMIT



Vanessa TEIXEIRA

08. LA COMMISSION SCOLAIRE



Les membres se réunissent au moins une fois par trimestre et discutent sur différents thèmes en relation avec les écoles et l'enseignement. La mission principale consiste à donner des avis sur les questions concernant l'Organisation Scolaire, le Plan de Développement Scolaire (P.D.S.), les mesures d'encadrement périscolaire, le budget des écoles et les bâtiments scolaires.

La Commission Scolaire de Mondercange se compose des membres suivants:

Jeannot FÜRPASS, président

Paola ONTANO-PALANCA, secrétaire

Dany ANEN ÉP. STOLTZ

Nathalie BERNARD

Anouk BOEVER-THILL

Yves BRUCH

Nadia KAUFFMANN

Yves KIRPS

Philippe KLOOS

Joao LUCAS MARTINS

Carole PLETSCHETTE

Sandy RONDELLI

Véronique SCHWEICH

Françoise URHAUSEN

Marianne VOUEL



09. LES COMITÉS D'ÉCOLE

COMITÉ D'ÉCOLE DE MONDERCANGE

(chapitre édité par le comité d'école)



Photo : de gauche à droite :

Jil HOFFMANN, Manou SCHENTEN, Véronique SCHWEICH, Pierre BOEVER, Françoise URHAUSEN (présidente)

Contact: francoise.urhausen@education.lu (MONDERCANGE)



Photo : de gauche à droite :

Simone GASPAR, Dany ANEN ép. STOLTZ (présidente), Jacquie LORANG, Luana CHIAMPAN

Contact: danielle.stoltz@education.lu (PONTPIERRE)

Les missions du comité sont définies par l'article 40 de la nouvelle loi scolaire:

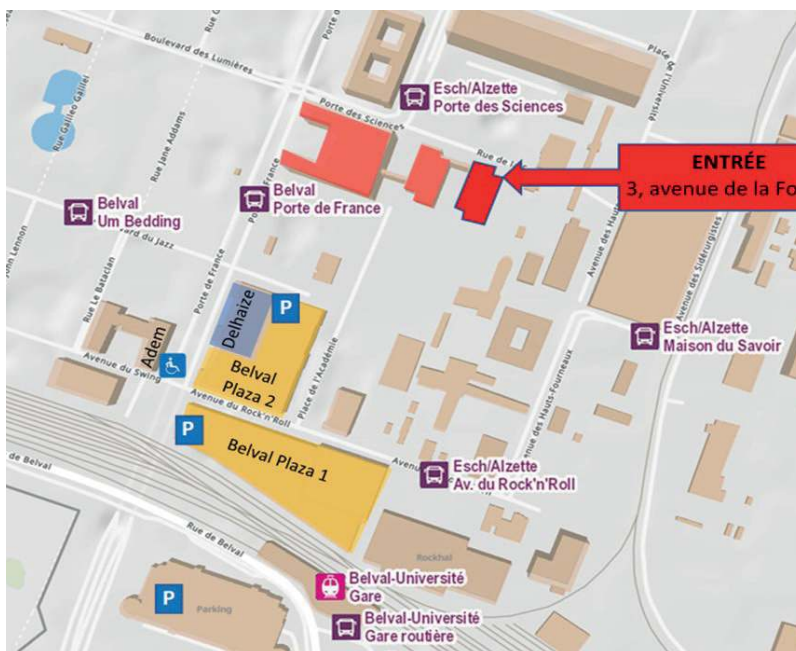
1. élaborer une proposition d'organisation scolaire;
2. élaborer un plan de développement scolaire et participer à son évaluation;
3. élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
4. donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur laquelle la commission scolaire le consulte;
5. déterminer les besoins en formation continue du personnel;
6. organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
7. approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

10. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (RÉGION SANEM)

L'équipe de la Direction de l'Enseignement fondamental, Région Sanem, qui se compose des membres sous-mentionnés, assure la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles fondamentales de la commune de Mondercange.

La direction se compose des membres suivants:

KLOOS Philippe	- Directeur
CLAUS Paul	- Directeur adjoint
GAROFALO Véronique	- Directrice adjointe
KUFFER Lyne	- Directrice adjointe EBS
SCHINTGEN Martine	- Institutrice déchargée à la CI



Contact:

3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch/Alzette (Belval)
Tél.: 247 65 950
secretariat.sanem@men.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Direction de l'enseignement fondamental -
Région 5

LES ÉLÈVES À BESOINS SPECIFIQUES (EBS)

Pour les élèves qui, en raison de leurs particularités mentales, émotionnelles, sensorielles ou motrices, ne peuvent suivre l'enseignement ordinaire, la loi prévoit un dispositif à trois niveaux :

- **au niveau local**, dans les écoles : instituteurs spécialisés (**I-EBS**), démarches d'inclusion et d'adaptations pédagogiques

L'intervention locale est consignée dans un plan de **projet personnalisé d'apprentissage et d'accompagnement (PPAA)**.

- **au niveau régional**, dans les Directions de région : La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques est placée sous la responsabilité des Directions de l'Enseignement fondamental.

La prise en charge adéquate de l'élève à besoins spécifiques est définie par la **Commission d'inclusion (CI)**.

Une équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques composée de psychologues et pédagogues (ESEB-diagnostic) conseille les parents, les enseignants et peut organiser une prise en charge ambulatoire, prestée par des éducateurs (ESEB-assistance).

L'intervention autour de l'enfant est consignée dans un **plan de prise en charge individualisé (PPCI)** et soumis aux parents pour accord.

- **au niveau national**, dans une école ou un **Centre de compétence** spécialisé.

Sur base d'un dossier-CI et d'un diagnostic spécialisé, la **Commission Nationale d'Inclusion (CNI)** propose la prise en charge d'un enfant ou d'un jeune à besoins éducatifs spécifiques par un ou plusieurs Centres de compétences.

Contacts :

KUFFER Lyne	- Directrice adjointe EBS	lyne.kuffer@men.lu
SCHINTGEN Martine	- Institutrice déchargée CI	martine.schintgen@men.lu
SOULIÉ Jean-Marc	- Instituteur détaché à l'administration de la CI	jean-marc.soulie@men.lu



11. LES PARENTS D'ÉLÈVES

Représentants des Parents d'Elèves de la commune de Mondercange
(chapitre édité par les parents d'élèves)

Qui peut devenir représentant des parents d'élèves ?

Tous les parents des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental de la commune de Mondercange peuvent être candidats.

Comment devenir représentant des parents d'élèves ?

Les prochaines élections des représentants des parents d'élèves auront lieu au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2022 / 2023.

Le président du comité d'école adressera une lettre de proposition de candidature à tous les parents. Si un parent est intéressé, il transmet sa candidature par écrit au président du comité d'école. Lors d'une assemblée des parents tous les parents seront invités à élire (au moins) deux représentants des parents d'élèves.

Si vous avez besoin de plus de renseignements veuillez envoyer un courriel à :

parents@monnerecher-schoulen.lu

Quel est le rôle des représentants des parents d'élèves ?

La loi sur l'enseignement fondamental prévoit la nomination de représentants de parents d'élèves avec pour rôle de contribuer ensemble avec le corps enseignant et la commune au développement de l'école. Les représentants des parents d'élèves sont élus pour une durée de trois ans.

Les représentants des parents d'élèves se concertent régulièrement et au moins trois fois par année scolaire avec le comité d'école pour discuter, le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire (PRS) élaborés par le comité d'école.

Ils organisent les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires et formulent des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

Trois des représentants des parents d'élèves sont également membres de la commission scolaire.





EVM (Elterevereinigung Monnerech)

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement fondamental de la Commune de Mondercange



première rangée de gauche à droite: Nadia KAUFFMANN, Paula CARVALHO, Nathalie BERNARD, Jen PICARD, Carole MOLITOR.

deuxième rangée de gauche à droite: Doris MONTERISI, Den HUTMACHER, Danielle KOHNEN, Carole PLETSCHE, Sandy RONDELLI, Liz ANASTASI.

manquent: Sofia SANCHES, Vanessa LELANDAIS.

Le comité de l'EVM compte actuellement 13 membres et a organisé voire participé à différentes activités en 2021/2022:

- l'organisation de l'assemblée générale ordinaire de l'EVM.
- la distribution de fruits lors de la journée des sports à Mondercange et à Pontpierre
- la participation aux fêtes scolaires de Mondercange et de Pontpierre
- La participation au "Wanterfest"

Le fait de se regrouper en association permet entre autres de simplifier la communication avec les différents acteurs de la commune (comité d'école, commission scolaire, maison relais,), de bénéficier d'un cadre juridique (a.s.b.l.) et de moyens financiers communs. Ainsi, nous pouvons régulièrement faire des dons pour soutenir diverses associations caritatives.

L'EVM est également membre de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Luxembourg (FAPEL) et participe chaque année à l'assemblée générale ainsi qu'à diverses conférences organisées par celle-ci.

Afin de pouvoir continuer à poursuivre au mieux les objectifs de notre association, nous souhaitons accueillir de nouveaux membres prêts à s'engager activement au sein de notre comité, ou à nous soutenir de temps en temps lors de nos activités.

Si vous avez donc envie de vous joindre à nous, ou si vous souhaitez nous soumettre vos commentaires, vos idées ou propositions, envoyez-nous un courriel à :

evm@monnerecher-schoulen.lu

12. LES MESURES D'APPUI

M.A.I.A. ET I-EBS

Le groupe pédagogique M.A.I.A. (Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil) regroupe toutes les mesures spéciales destinées à aider les élèves à besoins spécifiques.

L'offre d'aide diversifiée est destinée:

1. aux élèves nécessitant temporairement un appui à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe de classe
2. aux élèves présentant d'importants retards et nécessitant un appui intensif défini par un plan de prise en charge individualisé
3. aux élèves éprouvant des difficultés à lire et à écrire (dyslexie)
4. aux élèves primo-arrivants bénéficiant d'un accueil individuel avec comme objectif l'apprentissage d'une langue véhiculaire
5. aux élèves ayant des déficiences au niveau de la perception, de l'attention ou présentant des troubles psychomoteurs indiquant un suivi en thérapie équestre

Mondercange: Patty BREDIMUS, Noemi FRANKARD, Martine JACOBY, Malou KOHN, Paul PEPIN, Christiane SCHMIT, Françoise URHAUSEN, Nathalie WEGLER

Pontpierre: Andrée BIEL, Lynn BRAUN, Geraldine CANOVI, Nora NARDECCHIA

Depuis septembre 2017, la communauté scolaire de Mondercange dispose d'un I-EBS, un instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. Directement affecté aux écoles, il veille à la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques, dans une approche inclusive, au sein de l'école où il assiste les élèves en classe et coordonne leur scolarisation. Il se concerte avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et fait le lien avec les parents et avec la commission d'inclusion qui siège au niveau régional.

Mondercange: Sandy NUSS

Pontpierre: Danielle SAILER



13. CLASSE D'ACCUEIL DE L'ÉTAT

Depuis novembre 2011, deux foyers pour personnes demandeuses de protection internationale fonctionnent dans notre Commune et hébergent des familles pour la plupart en provenance de pays balkaniques et récemment de pays arabes. Le nombre d'enfants scolarisés dans notre enseignement fondamental varie fortement en fonction des fréquents départs de familles déboutées et de nouvelles arrivées en conséquence.

Les enfants issus de ces familles sont scolarisés à l'école de Pontpierre où une Classe d'Accueil de l'Etat offre aux élèves une prise en charge adéquate. En fonction de leurs compétences dans les différentes branches acquises au cours de l'année et selon leur durée de séjour, les enfants seront intégrés progressivement dans les classes régulières.

Un médiateur interculturel, engagé par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, se tient à disposition pour assurer des traductions en cas de besoin p.ex. lors de consultations pour parents.

Responsable: Stefania BRUGETTI





14. LOGOPÉDIE

En cas de problèmes spécifiques de la langue orale, vous pouvez contacter Mme Tessy SCHEER, professeur d'enseignement en logopédie et responsable pour le secteur Mondercange.

CONTACT

Mme Tessy SCHEER

Tél. 621 994 408

15. AIDE AUX DEVOIRS À DOMICILE

Ce service est offert dans le cadre des activités de la «Maison Relais»; les intéressés sont priés de contacter

M. Yves KIRPS au Tél. 55 15 21-20.

Nous tenons à préciser que le service «Aide aux devoirs» n'est pas à considérer comme un cours d'appui individualisé.



16. ÉDUCATION PHYSIQUE ET NATATION SCOLAIRE

ÉDUCATION PHYSIQUE

Pendant l'année scolaire 2022/2023, les leçons d'éducation physique des classes de l'enseignement primaire se dérouleront soit sous la direction du titulaire de classe soit sous celle d'un chargé de cours d'éducation physique.

Rappelons que le port de chaussures de gymnastique aux semelles noires est interdit!

NATATION SCOLAIRE

Les leçons de natation scolaire se dérouleront sous la direction d'une équipe composée d'un instructeur de natation et du titulaire de classe respectivement d'un chargé de cours.

LA PISCINE REPRENDRA SON SERVICE LE JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022

REMARQUES:

- Les parents des élèves nouvellement arrivés resp. des élèves ayant des problèmes de santé sont priés de remplir la fiche «renseignements confidentiels (natation scolaire)» distribuée au début de l'année scolaire afin d'éviter des problèmes éventuels en relation avec la natation scolaire.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues aux pieds sont priés d'informer les responsables du PIMODI au tél. 55 60 25 - 272. Le cas échéant, des chaussons en néoprène seront distribués à l'élève concerné.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues au corps sont priés d'excuser au préalable l'absence de leur enfant auprès de l'enseignant titulaire. Compte tenu du risque de contagion, une participation au cours de natation n'est pas indiquée dans ce cas.
- Les parents dont les enfants nécessitent une surveillance spéciale pour le cours de natation scolaire (p.ex. en cas d'épilepsie) sont priés d'avertir le personnel responsable. Une surveillance supplémentaire sera assurée.

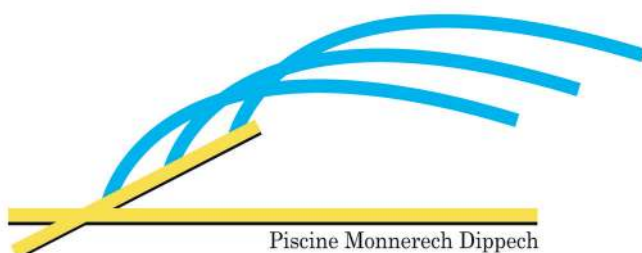
Instructeurs de natation du PIMODI:

Xavier SCHWARZ (responsable)

David PAREDES MONTEIRO

Sara SCHORTGEN

Claude ENSCH



Schulmaterial clever einkaufen!



Schadstofffrei

heisst die Gesundheit schützen

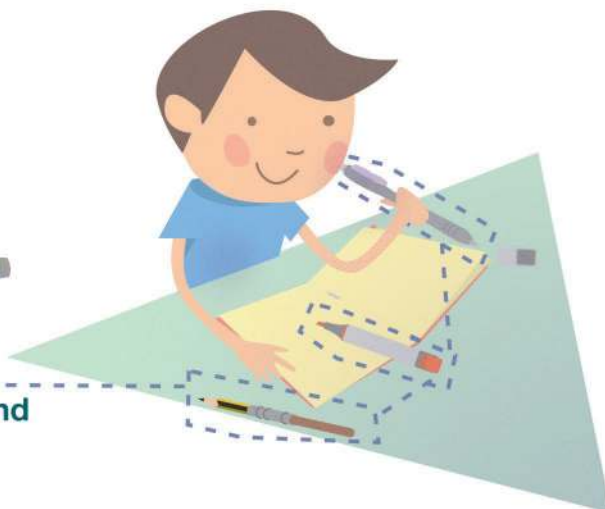
Produkte ohne Schwermetalle, Weichmacher, Flammschutz-, Lösungs- oder Konservierungsmittel

Weniger wegwerfen und Rohstoffe sparen durch nachfüllbares Farb- und Schreibmaterial



Nachfüllbar

heisst Kosten sparen und Abfall vermeiden



Naturprodukte & Recycling

heisst natürliche Ressourcen schonen

Natur- und Recyclingprodukte schonen Umwelt und Klima durch einen geringeren Energie- und Wasserverbrauch

Schadstofffreies & nachhaltiges Schulmaterial
Achte auf dieses Label in deinem Geschäft!



Die komplette Produktliste finden Sie unter: www.ech-kafe-clever.lu

17. CYCLE 1. - PRÉCOCE

LES OBJECTIFS

L'éducation précoce vise le développement global du jeune enfant et plus particulièrement son développement langagier.

En vivant et en apprenant en communauté, l'enfant aura accès aux apprentissages de base au moyen d'une pédagogie d'éveil qui stimule le développement de son langage ainsi que son développement affectif, moteur, intellectuel et social. Pour les enfants étrangers, la familiarisation avec la langue luxembourgeoise constitue une des priorités de cet enseignement.

L'accent sera mis sur une approche ludique de la langue dans des situations de communication réelles. Ainsi le précoce sera une institution de jeu surtout, de jeu éducatif et communicatif, d'entraînement langagier par la pratique (narration d'histoires, contes, chants, découverte commune de livres d'images).

LES MODALITÉS

L'inscription aux cours de l'éducation précoce est facultative et est réservée aux enfants ayant atteint l'âge de 3 ans avant le 1^{er} septembre 2022. Le maximum d'enfants par classe et par plage horaire est de 20. Chaque groupe est pris en charge par une institutrice de l'enseignement fondamental et une éducatrice diplômée.

LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A MONDERCANGE (un accueil est assuré par les éducatrices à partir de 7h00)

- lundi 07h40-12h30
- mardi 07h40-12h30
- mercredi 07h40-12h30
- jeudi 07h40-12h30
- vendredi 07h40-12h30

LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A PONTPIERRE (un accueil est assuré par l'éducatrice à partir de 7h10)

- lundi 07h30-12h20
- mardi 07h30-12h20
- mercredi 07h30-12h20
- jeudi 07h30-12h20
- vendredi 07h30-12h20

Nous prions les parents d'élèves de bien vouloir respecter les plages horaires attribuées. Une excuse écrite est requise en cas d'absence. Il n'existe pas de transport scolaire organisé par la commune pour les élèves du précoce.



18. BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

MONDERCANGE

La bibliothèque scolaire de Mondercange des cycles 2 à 4 comporte quelques 5 500 livres : des livres allemands, français, luxembourgeois, portugais, anglais et plurilingues ainsi que des livres scientifiques (Sachbücher), des livres audio (Hörbücher) et des magazines en allemand et en français.

Les élèves peuvent feuilleter ces ouvrages à la bibliothèque ou les emprunter. Le délai de prêt est d'un mois.

Les classes visitent régulièrement la bibliothèque scolaire. Les détails des heures d'ouverture seront communiqués dès la rentrée scolaire.

De plus la bibliothèque sera ouverte aux élèves à partir du cycle 2.2. les mercredis (ou lundis) avant les cours de l'après-midi de 13h30 à 14h05. Au début de chaque trimestre, les parents peuvent inscrire leurs enfants à des ateliers de lecture où ils ont la possibilité de lire seul ou en petit groupe, de lire à voix haute, d'écouter une histoire, de participer à des jeux ou des activités organisés à partir de différents livres ou de travailler sur ordinateur avec le programme « Antolin ».

La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site Internet www.monnerescher-schoulen.lu dans la rubrique «Mediathéik Monneresch». Les élèves peuvent aussi effectuer une recherche à partir d'un sujet traité au cours d'éveil aux sciences, de VieSo, de géographie, de biologie ou d'histoire ou rechercher les livres d'un auteur de leur choix. La bibliothèque scolaire vise à promouvoir la lecture chez les élèves.

Des auteurs viennent régulièrement à la bibliothèque scolaire de Mondercange pour animer des séances de lecture.

Responsables: Malou KOHN, Françoise URHAUSEN

Au Cycle 1 à Mondercange fonctionne également une bibliothèque avec des livres luxembourgeois, allemands, français et anglais. A tour de rôle chaque enseignant(e) accompagne sa classe à la bibliothèque et chaque enfant peut emprunter un livre pour la durée d'une semaine.

Responsables: Stéphanie HEYNEN, Sylvie LETSCH

PONTPIERRE

La bibliothèque fusionnée des Cycles 1, 2 et 3.1 de Pontpierre se situe au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment. Elle possède entre temps plus de 3600 ouvrages:

des livres allemands, français, luxembourgeois mais aussi anglais, portugais et plurilingues, ainsi que des livres scientifiques (Sachbücher), des livres audio (Hörbücher) et des magazines en allemand et en français.

La liste des ouvrages peut être consultée sur le site Internet www.monnerescher-schoulen.lu dans la rubrique "Mediathéik Steebrécken".

Les élèves peuvent feuilleter, consulter ou emprunter ces ouvrages pour une durée d'une ou deux semaines. Les détails des heures d'ouverture seront communiqués dès la rentrée scolaire.

Cette année, la bibliothèque invitera des auteurs pour animer des séances de lecture.

Responsables: Joyce SERRES, Michèle DUYKAERTS, Michèle LAPP

Responsables de la bibliothèque de Pontpierre des Cycles 3.2 à 4.2:

Michèle LAPP, Philippe STREWELER.



19. MAISON RELAIS DE LA COMMUNE DE MONDERCANGE A.S.B.L.

(chapitre édité par M. KIRPS Yves)

PRÉSENTATION :

Les SEA pour enfants scolarisés à Mondercange et à Pontpierre et le SEA pour enfants non-scolarisés (crèche) à Mondercange sont des structures d'accueil conventionnées de l'A.s.b.l. « Maison Relais de la Commune de Mondercange » (MRCM).

(SEA = Service d'Encadrement et d'Accueil , anc. «Maison Relais»)

Services conventionnés :

La MRCM dispose d'une convention avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la Commune de Mondercange pour les SEA pour enfants scolarisés. Le SEA pour enfants non-scolarisés est conventionné avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Pour les activités dans le cadre du service sport de la MRCM, la MRCM dispose d'une convention supplémentaire avec le Ministère des Sports, le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la Commune de Mondercange .

Les principaux objectifs de la MRCM :

- Conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.
- Soutien du développement global de l'enfant.
- Intégration d'enfants étrangers.
- Intégration d'enfants à besoins spécifiques.
- Soutien éducatif aux familles.
- Lutte contre la pauvreté et l'inégalité des chances.
- Soutien scolaire.

La MRCM dispose de 5 structures d'accueil (SEA) conventionnées:

- La Maison Relais « Um Weier », 26 rue de Limpach L-3932 Mondercange
- La Maison Relais « Stebserten », 16 rue d'Esch L-3920 Mondercange
- La Maison Relais « Centre », rue A. Thinnès L-3919 Mondercange (sous-sol bâtiment scolaire)
- La Crèche «Himmelsdeierchen», 5 rue de l'Eglise L-3917 Mondercange
- La Maison Relais «Steebrécken», 3 B rue de l'Ecole L-4394 Pontpierre

Service sport de la MRCM :

Un aspect supplémentaire de la MRCM est certainement le service sportif de la MRCM.

- «Multisport Mondercange» (MUMO). Le MUMO offre aux enfants la possibilité de participer chaque jour de la semaine à une multitude d'activités sportives. Ce service est disponible pour les enfants à partir du C2.2 en période scolaire.
- «Développement du Mouvement». Le «Développement du Mouvement» est organisé par le service sportif de la MRCM et s'adresse aux enfants de la crèche jusqu'aux enfants du C2.1. Chaque groupe de cette tranche d'âge participe au moins une fois par semaine à une activité du « Développement du Mouvement ». L'objectif est d'inciter les enfants au mouvement et de fournir les notions de base du sport et de la motricité.

Services d'aide à l'enfance de la MRCM :

- Service d'aide psycho-thérapeutique et /ou pédagogique pour enfants en séances individuelles.
- Service d'orthophonie (logopédie) pour enfants en séances individuelles.
- Service d'aide et de conseil pédagogique pour parents.





Colonies de vacances :

Pendant les périodes de vacances scolaires, la MRCM organise régulièrement des colonies de vacances pour ses usagers.

La vie au quotidien dans les différents groupes de la MRCM :

- Déroulement structuré de la journée en groupes d'âge fixes
- Repas et collations en commun
- Participation aux tâches journalières (rangement, nettoyage des tables...)
- Vie de groupe et apprentissage social
- Règles et limites
- Liberté et autonomie
- Sports et loisirs
- Bricolage et activités diverses
- Activités culturelles
- Excursions et découverte de la nature
- Jeu libre
- Sieste et retour au calme (précoce et C1)
- Devoirs à domicile et travail scolaire (C2-C4)
- Contacts intergénérationnels (en coopération avec le Club Senior de Mondercange)

LE PERSONNEL EDUCATIF

Dans la Maison Relais, pour les enfants scolarisés, 2 agents éducatifs pour 11 enfants. Une troisième personne est présente pour soit les repas à midi (enfants du Cycle 1), soit les devoirs à domicile (enfants des Cycles 2-4).

Dans la crèche, un agent éducatif pour 8 enfants dans le groupe d'âge de 2-3 ans et un agent éducatif pour 6 enfants dans le groupe d'âge de 0-2 ans.

INSCRIPTION

Pour toute inscription, ou toute autre question veuillez contacter le secrétariat ou Monsieur Kirps.

Secrétariat, Tél: 55 15 21-29 ou e-mail: myriam.feiereisen@mrcm.lu

Monsieur Kirps, Tél. 55 15 21-20 ou e-mail: yves.kirps@mrcm.lu.

PRIX

La tarification de la Maison Relais fonctionne selon le système «Chèque-service accueil». À partir du 15 septembre 2022, la prise en charge pour les enfants du C1.1 au C4.2 est gratuite en période scolaire. Vous trouverez des informations supplémentaires concernant le système «chèque-service» au site internet de la Commune de Mondercange et au site www.chèque-service.lu. Vous pouvez aussi adresser vos questions au responsable de la Maison Relais, M. Yves KIRPS au 55 15 21-20.

HORAIRES

1) Maison Relais:

En période scolaire, Cycles 1 - 4:

Accueil de 07h00 jusqu'au début des cours tous les jours

Accueil de 12h00 jusqu'à 14h00 et de 16h00 à 19h00 (mardi et jeudi)

Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (lundi, mercredi, vendredi)

En période scolaire, précoce:

Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (tous les jours)

En période de vacances scolaires:

Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes

2) Crèche:

Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes pendant toute l'année

Contacts

Administration: Adresse postale (à utiliser pour tout courrier officiel):

«Maison Relais de la Commune de Mondercange» A.s.b.l.

Maison Communale, rue A. Thinnès

Boîte Postale 50 · L-3901 Mondercange

Site internet: www.mondercange.lu

Direction:

Yves KIRPS, chargé de direction

Tél. 55 15 21-20

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange

e-Mail: yves.kirps@mrcm.lu

Secrétariat et bureau «chèques-service accueil»

Ouvert de 07h15-12h00

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange

Tél. 55 15 21-29

e-mail: yves.kirps@mrcm.lu / myriam.feiereisen@mrcm.lu

Service pédagogie/ psycho-thérapie pour enfants :

Mme Michelle HOFFMANN

Bureau Pontpierre: Tél. 26 57 48-31

Bureau Mondercange: Tél. 26 17 93-40

Ouvert: sur rendez-vous uniquement

e-mail: michelle.hoffmann@mrcm.lu

Service d'orthophonie (logopédie) pour enfants en séances individuelles.

Mme Magalie SIMON

Tél. 621 400 884

e-mail: magalie.simon@mrcm.lu

Les différentes unités de la «Maison Relais de la Commune de Mondercange» asbl:

Maison Relais «Stebserthen»

16, rue d'Esch - L-3920 Mondercange

• Bureau: Tél. 26 17 93-41

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange

• Bureau: Tél. 55 15 21-29

Maison Relais Steebrécken

3b, Rue de l'Ecole L-4394 Pontpierre

• Bureau: Tél. 26 57 48-29

Maison Relais «Centre» (sous-sol bâtiment scolaire Mondercange)

• Bureau: Tél. 55 60 25 269

Crèche «Himmelsdeierchen»

5, rue de l'Eglise L-3917 Mondercange

Tél. 26 55 12 01

Service Sport de la Maison Relais Mondercange

MUMO (Multisport Mondercange)

Coordinateur sportif: **M. Max SCHMIT**

Tél. 621 693 101/ e-mail: max.schmit@mrcm.lu



20. MUMO

(MULTISPORT MONNERECH)



Les élèves de l'enseignement fondamental peuvent profiter d'une offre variée de différents sports et ceci en dehors du temps scolaire régulier.

Sous la coordination de **M. Max SCHMIT**, des entraîneurs qualifiés, détachés par des clubs sportifs, proposent aux enfants différentes activités sportives sous un aspect non compétitif:

- basketball
- handball
- volleyball
- football
- natation
- tir à l'arc
- tennis
- athlétisme
- danse
- tennis de table
- judo
- gymnastique
- développement du mouvement
- multisports

Cette «école des sports», première en son genre au Luxembourg, a comme but principal de faire découvrir aux enfants une large palette d'activités sportives sous une forme ludique et de communiquer des valeurs sociales telles que le fair-play et la solidarité.

Des renseignements sur l'inscription et le planning des activités peuvent être consultés sur le site internet **www.mondercange.lu/mumo**

ou

Tél. 621 693 101

e-mail: max.schmit@mrcm.lu

21. ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La section “Art à l'École”

L'association “Art à l'Ecole” a été créée en 1911. Elle a pour but de stimuler la créativité artistique des enfants. Aujourd'hui des ateliers fonctionnent dans 17 communes avec 650 enfants de 6 à 15 ans.

La section de Mondercange offre des ateliers et des opportunités d'expression moyennant des techniques diverses, ceci sous la direction d'un personnel qualifié. Les œuvres créées seront exposées dans des manifestations locales et/ou nationales.

Le site internet <http://artecole.lu/> vous donne un aperçu sur les activités dans les différents ateliers de Art à l'Ecole.

Horaires: mardi après-midi, jeudi après-midi et samedi matin (durée: 1h45)

Lieu:

Ecole Fondamentale de Mondercange (salle des travaux manuels)

Durée:

à partir d'octobre, 25 séances à des dates fixées à l'avance

Nombre maximum de petits artistes par groupe: 12 enfants

Cotisation et participation aux frais de matériel pour l'année scolaire: 50.-€

Les ateliers du mardi sont assurés par Mme Joëlle ADAM, GSM: 691 688 744

Les ateliers du jeudi et du samedi sont assurés par Mme Adina MIHAL,

GSM: 0033 62 44 93 317

Personne de contact:

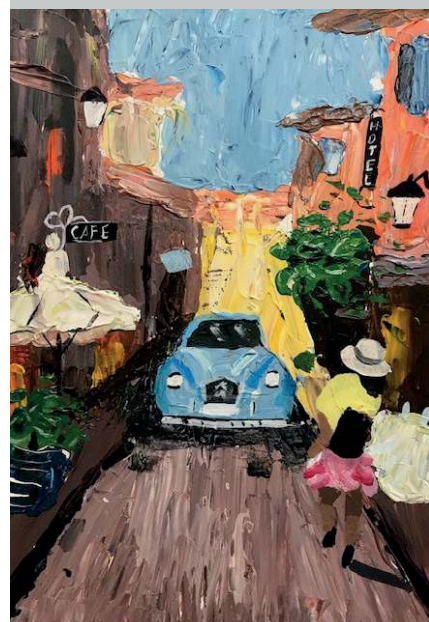
Mariette KERGER-SCHELLER

présidente

Tél : 518710

GSM : 621234323

Email: mariette.kerger@education.lu



LES ACTIVITÉS DE LA LASEP

Jeudi 14h00 - 16h00 (chaque deuxième jeudi)

LASEP Natation mixte Mondercange et Pontpierre /
Piscine Mondercange Cycle 2.1. - Cycle 4.2.

Les enfants auront l'horaire à la piscine sur demande chez MM. Claude ENSCH et Xavier SCHWARZ 55 60 25 - 272

Le bus scolaire assure le transport des enfants de Bergem et de Pontpierre. Le prix d'une licence LASEP s'élève à 25 € pour toute l'année scolaire.

Dirigeants LASEP Mondercange-Pontpierre

Xavier SCHWARZ	(maître-nageur)
Claude ENSCH	(maître-nageur)
David PAREDES MONTEIRO	(maître-nageur)
Pierre BOEVER	(instituteur d'ens. fond. à Mondercange)

Renseignements supplémentaires

En général:	Pierre BOEVER	Tél. 55 60 25-223	(Ecole Mondercange)
Natation:	Claude ENSCH	Tél. 55 60 25-272	(Piscine Mondercange)
	Xavier SCHWARZ	Tél. 55 60 25-272	(Piscine Mondercange)



LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Les activités de vacances sont organisées par la Maison Relais au début des vacances d'été, en principe pendant les 2 premières semaines, et sont destinées aux enfants des Cycles 1- 4. Une fiche d'inscription sera distribuée aux élèves à la fin de l'année scolaire. Les parents d'élèves sont priés de se tenir à la date limite d'inscription.



22. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

La Commune de Mondercange continue à mettre en place des mesures adéquates en vue de favoriser l'emploi des technologies de l'information et de la communication à l'école. Tous les élèves ont l'occasion de communiquer activement sur le site internet www.monnerecher-schoulen.lu.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'école fondamentale ont comme but:

- de promouvoir le travail en groupe dans une atmosphère de solidarité
- de varier les méthodes d'apprentissage
- de favoriser un enseignement ouvert
- de familiariser les élèves avec les nouvelles technologies
- de préparer les élèves aux attentes et défis de l'enseignement post-primaire

A partir de la rentrée 2022/2023, chaque école luxembourgeoise dispose d'un instituteur en compétences numériques (I-CN) qui soutient les élèves dans leur apprentissage des nouvelles technologies.

Responsables

Paul SCHROEDER, (I-CN)

Luana CHIAMPAN, Ecole de Pontpierre

Michèle LAPP, Ecole de Pontpierre

Mireille DUPREL, Ecole de Mondercange

Nadine HOFFMANN, Ecole de Mondercange

Michael MENTGEN, Ecole de Mondercange



23. MÉDECINE SCOLAIRE

Les examens médicaux du médecin scolaire ont lieu au Cycle 1.1., Cycle 1.2., Cycle 2.2., Cycle 3.2. et Cycle 4.2.. Certains tests et mesures de dépistage sont pratiqués:

- Prise du poids et de la taille
- Analyse sommaire des urines
- Examen sommaire de l'acuité visuelle
- Gestion du carnet médico-scolaire
- Bilan de santé assuré par le médecin scolaire
- Bilan auditif
- Surveillance de la carte de vaccination

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'un infirmier. Si lors des examens des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'élève est renseigné chaque année sur la médecine scolaire par le biais d'un dépliant.

Les élèves du Cycle 1.1. et Cycle 1.2. sont vus par le médecin scolaire en présence des parents d'élèves.

Le volet médical est coordonné par

Carole HUTMACHER, Infirmière en pédiatrie / Médecine scolaire

LIGUE MEDICO-SOCIALE

61, avenue de la Gare

L-4130 Esch-sur-Alzette

Tél. (+352) 544646-1

www.ligue.lu



24. LA SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE «De séchere Schoulwee»

Pour la rentrée 2021/2022, la commune de Mondercange avait envisagée la mise en œuvre d'un concept **«Séchere Schoulwee»**. Ce projet a été élaboré en collaboration étroite avec la commission scolaire, la commission de circulation et l'Administration Communale de Mondercange, suite au précieux feedback des élèves et parents.

Plusieurs mesures de sécurisation pour les élèves seront ainsi prises sur leur chemin vers l'école. Dans toute la commune, des parcours domicile-école seront proposés afin de guider les élèves vers l'école. Les chemins et passages piétons à emprunter seront signalisés comme tels : sur le chemin vers l'école, les nouveaux logos «Petzi» à Mondercange, «Zebra» à Pontpierre et «Giraff» à Bergem seront marqués sur le trottoir.

Les chemins proposés ont été définis sur base des lieux de résidence des enfants. L'objectif du concept «Séchere Schoulwee» est de motiver un maximum d'élèves et de parents à venir à pied respectivement à vélo vers l'école respectivement l'arrêt de bus pour le ramassage scolaire en vue d'une réduction du nombre de voitures autour du site scolaire. En effet, des situations souvent dangereuses se forment suite au nombre élevé de voitures aux alentours de l'école créant un sentiment d'insécurité à la fois chez les élèves et les parents.

Afin de minimiser le risque d'accident, plusieurs règles générales sont à suivre :

- Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
- Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire vers les maisons et les jardins.
- S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche, ni sur le côté droit, prendre le côté gauche.
- Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation et un passage pour piétons protégé.
- Si l'enfant traverse la rue dans une zone non protégée, il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat : regarder attentivement à gauche, ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.



25. Modification de la circulation routière aux abords des écoles fondamentales de la commune de Mondercange

Rue Arthur Thinnes à Mondercange

A partir du 15 septembre 2022, le sens unique de la rue Arthur Thinnes à Mondercange sera partiellement abrogé. Il sera désormais possible de circuler à double sens sur le tronçon compris entre la rue d'Esch (Place des Martyrs « Duerfplaz ») et le parking du centre culturel « Arthur Thinnes ». Ceci, afin de permettre aux utilisateurs dudit parking de s'engager directement vers la rue d'Esch sans être obligés de faire un détour et de passer devant l'école fondamentale de Mondercange.

La nouvelle sortie vers la rue d'Esch sera sécurisée par une bande d'arrêt avec un panneau de signalisation « STOP ». 5 emplacements de stationnement seront supprimés dans la rue Arthur Thinnes afin de créer ce tronçon à double sens. Toutefois, le parking existant du centre culturel a été agrandi de 30 places de stationnement supplémentaires.

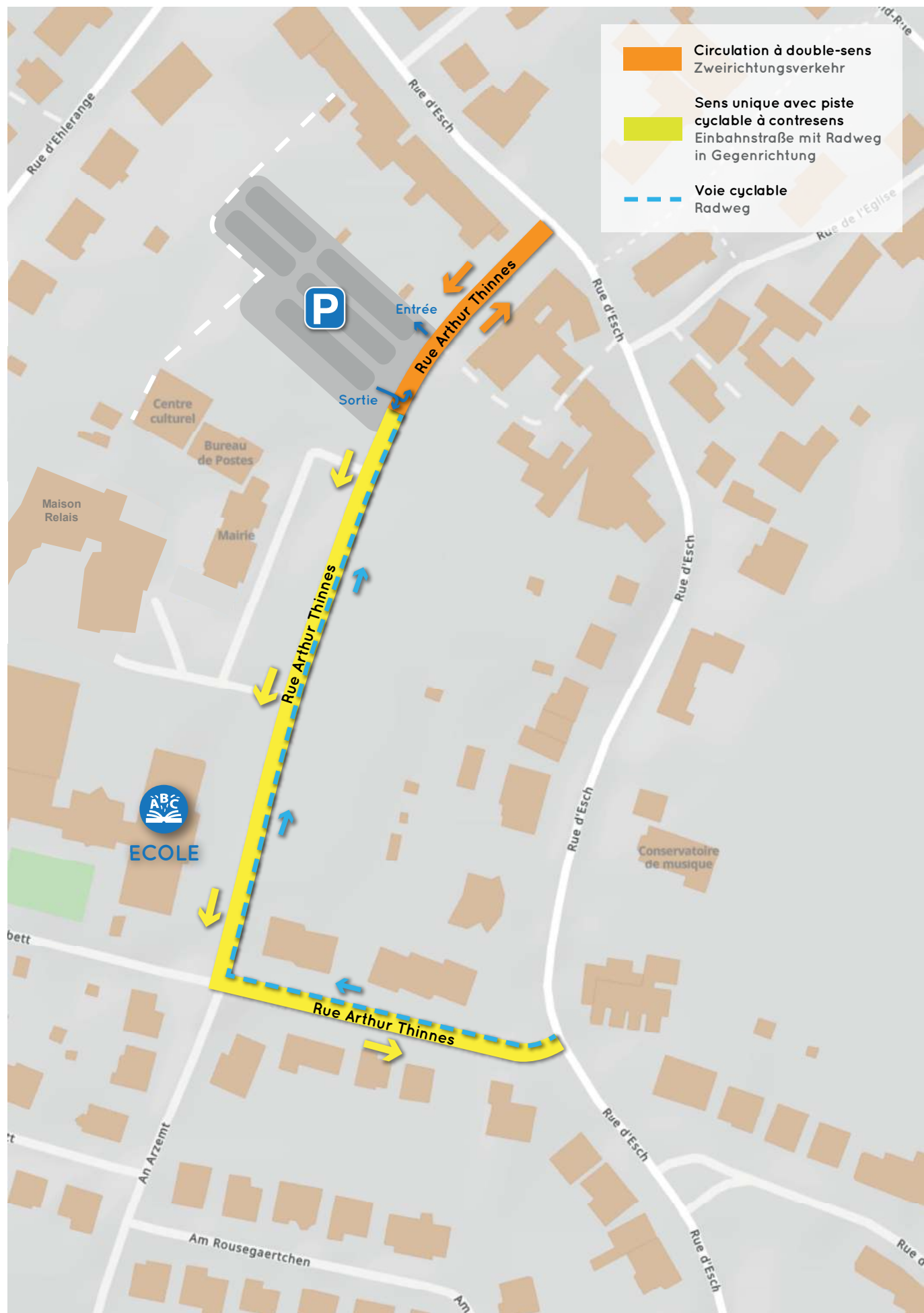
De plus, les cycles pourront circuler à double sens sur toute la longueur de la rue Arthur Thinnes. Une voie cyclable à contresens sera créée dans la partie de la rue Arthur Thinnes qui restera réglementée en sens-unique pour les automobilistes. La voie cyclable sera sécurisée par des aménagements afin de la séparer de la voie destinée aux automobilistes.

Rue de l'Ecole à Pontpierre

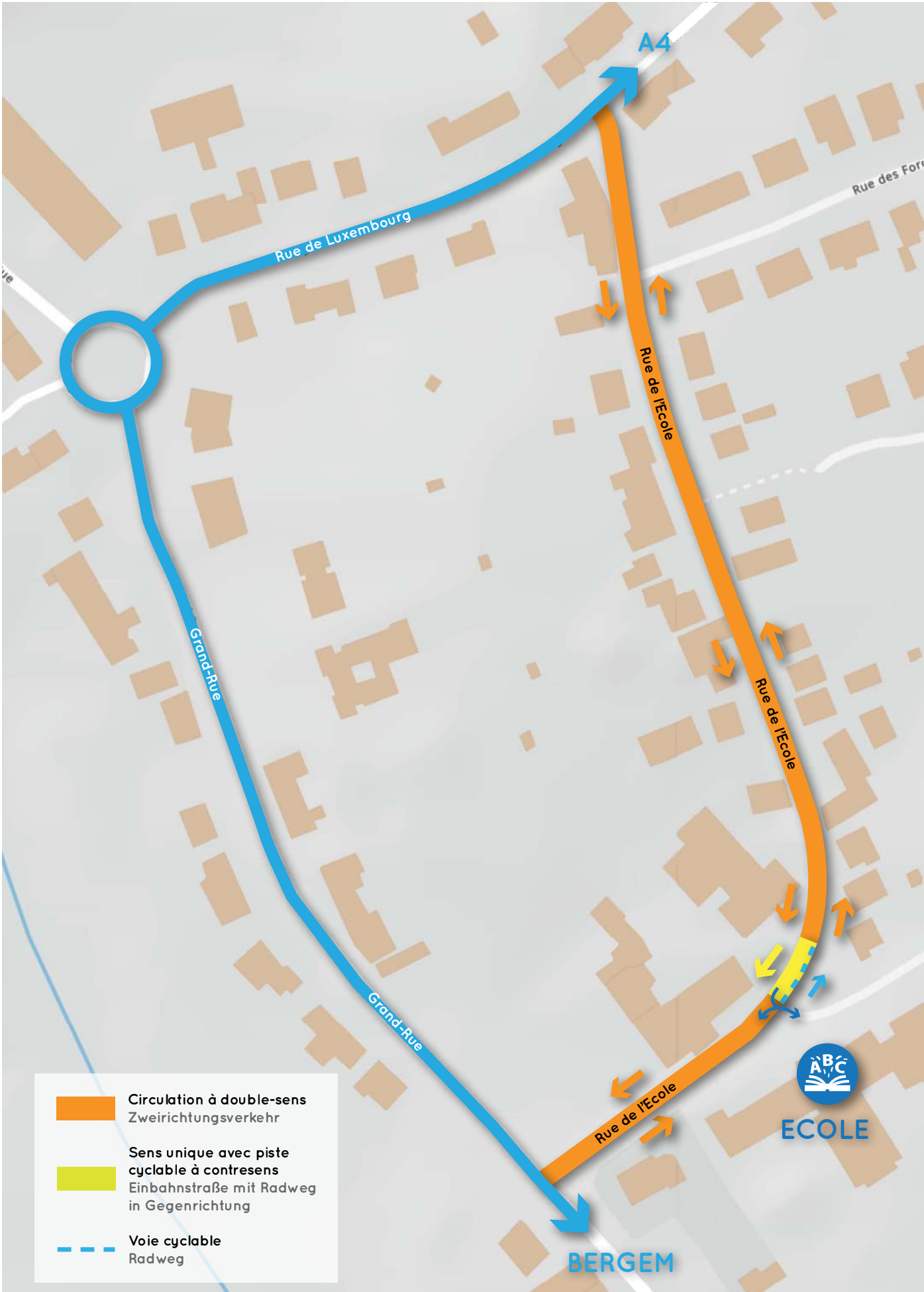
La circulation sera également apaisée autour de l'école fondamentale de Pontpierre. Actuellement la rue de l'Ecole est utilisée par une partie des automobilistes comme raccourci pendant les heures de pointes. Ceci afin d'éviter de passer par le rond-point à côté du centre CGDIS, qui est congestionné à ce moment-là. La réglementation actuelle, qui prévoit une circulation interdite excepté riverains et fournisseurs, n'est pas toujours respectée.

Afin de résoudre ce problème, la commune a décidé de réglementer un sens unique partiel dans la rue de l'Ecole à Pontpierre. Il s'agit d'une phase test pour une durée de 6 mois. La situation sera analysée par la suite afin de constater si cette mesure a réussi à résoudre le problème du trafic parasite dans la rue de l'Ecole.

Rue Arthur Thinnès à Mondercange



Rue de l'Ecole à Pontpierre



JUGEND MONNERECH

RESPONSABLE

Serge LAUER

ADRESSE

1, rue de l'église
L- 3917 Mondercange

CONTACT

T. 55 05 74 560
T. 55 05 74 561
T. 55 05 74 562
info@jumo.lu
facebook: JugendMonnerech

HORAIRES

Mardi à Vendredi
10h00 - 12h00
13h00 - 20h00
Samedi 14h00- 18h00
Avec ou sans rendez-vous

PUBLIC CIBLE

12 - 26 ans

Les activités et projets

La Maison JUMO organise et réalise ensemble avec les jeunes diverses activités.

Exemple : Football, dance, karting, city trip, musée, Geocaching, camping, rallye, console de jeu, cinéma, piscine, graffiti, jeu de société, activité culinaire ou créative, etc.

Les aides aux devoirs

Les jeunes peuvent venir à la Maison JUMO pour faire leurs devoirs ou pour se préparer pour un test. Un membre de l'équipe peut les accompagner lors de difficultés scolaires.

Les aides individuelles

Les jeunes et les parents ont la possibilité de consulter l'équipe éducative en cas de difficultés (personnelles, familiales, scolaires, relationnelles, etc.) et peuvent profiter d'un accompagnement adapté à leurs besoins et demandes. La Maison JUMO met également à disposition des informations sur de différents thèmes.

Exemple : Réalisation d'un cv et d'une lettre de motivation, projet de vie, entretien avec un membre de l'équipe, recherche d'un poste de stages, d'apprentissages ou de travail, etc.

01. CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES MONDERCANGE

CYCLE 1

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Fanny BOLLENDORFF, enseignante • fanny.bollendorff@education.lu Amanda RUSCITTI, éducatrice • amanda.ruscitti@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Jil HOFFMANN, enseignante • jil.hoffmann@education.lu Sylvie LETSCH, enseignante • sylvie.letsch@education.lu Sandra REUTER, éducatrice • reuter.sandra@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Carine NARDECCHIA, enseignante • carine.nardecchia@education.lu Stéphanie VALENTI, éducatrice • stephanie.valenti@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2	Fabiano CASTELLANI • fabiano.castellani@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2	Mireille DUPREL • mireille.duprel@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Stéphanie HEYNEN • stephanie.heynen@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Sandy KEIPES • sandy.keipes@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2	Steve KOHLL • steve.kohll@education.lu

Mesures d'appui et surnuméraires de l'équipe pédagogique: Jil HOFFMANN, Lyne MUNHOWEN, Luana PANETTA

CYCLE 2

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 2.1	Noemi FRANKARD • noemi.frankard@education.lu Sophie NOTHAR • sophie.nothar@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1	Julie SIMON • julie.simon@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1	Sabrina STEFFEN • sabrina.steffen@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2	Cynthia GROVEN • cynthia.groven@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2	Fabienne KINSCH • fabienne.kinsch@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2	Yves SCHMIT • yves.schmit@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: Estelle ALFF, Inès BRAY FERNANDES, Sophie NOTHAR, Clara STAUB

CYCLE 3

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 3.1	Laurent CHARPENTIER • laurent.charpentier@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1	Myriam NEUENS • myriam.neuens@education.lu Michael MENTGEN • michael.mentgen@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1	Manou SCHENTEN • manou.schenten@education.lu Michael MENTGEN • michael.mentgen@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2	Claudine REDING • claudine.reding@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2	Patrice ROHMANN • patrice.rohmann@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2	Anne-Marie SCHRANTZ ép. KIRT • anne-marie.schrantz@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: **Nathalie BERTHOLD**, **Michael MENTGEN**, **Clara STAUB**

CYCLE 4

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 4.1	Pierre BOEVER • pierre.boever@education.lu Christiane FLAMMANG • christiane.laures@education.lu
Mondercange	Cycle 4.1	Véronique SCHWEICH • veronique.schweich@education.lu Christine HAMES • hames.christine@ymail.com
Mondercange	Cycle 4.2	Kelly LUCIUS • kelly.lucius@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2	Roland SCHAACK • roland.schaack@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2	Nadine HOFFMANN • nadine.hoffmann@education.lu Christine HAMES • hames.christine@ymail.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: **Christine HAMES**, **Clara STAUB**

M.A.I.A. (Mesures d'Appui, d'Intégration et d'Accueil) C2-4

Patty BREDIMUS, Noemi FRANKARD, Martine JACOBY, Malou KOHN, Paul PEPIN, Christiane SCHMIT, Françoise URHAUSEN, Nathalie WENGLER

I-EBS (Instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques):

Sandy NUSS

REMPLAÇANTS PERMANENTS:

Inès BRAY FERNANDES

Jérôme TASSI

0.2 CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES PONTPIERRE

CYCLE 1

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Pontpierre	Cycle 1. précoce	Michèle DUYKAERTS, enseignante • michele.duykaerts@education.lu Mady HIPPERT, éducatrice • mady.hippert@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2	Sylvie GRETHEN • sylvie.grethen@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2	Jacquie LORANG • jacquie.lorang@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2	Luana PANETTA • luana.panetta@education.lu Conny ZACHARIAS • conny.zacharias@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2	Mia SCHINKER • mia.schinker@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: **Géraldine CANOVI**

CYCLE 2

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Pontpierre	Cycle 2.1	Jessica MAJERUS • jessica.majerus@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1	Joyce SERRES • joyce.serres@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2	Alice FISCHBACH • alice.fischbach@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2	Nathalie RECH • nathalie.rech@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: **Inès BRAY FERNANDES, Géraldine CANOVI, Mariana KHOSHABA**

CYCLE 3

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Pontpierre	Cycle 3.1	Michèle LAPP • michele.rekawek@education.lu Sandrine GOSSELIN • sandrine.gosselin@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.2	Dany ANEN ép. STOLTZ • danielle.stoltz@education.lu Anne METZLER • anne.metzler@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.2	Simone GASPAR • simone.gaspar@education.lu Lynn BRAUN • lynn.braun@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: **Lynn BRAUN**

CYCLE 4

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Pontpierre	Cycle 4.1	Luana CHIAMPAN • luana.chiampan@education.lu Andrée BIEL • andree.biel@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.2	Philippe STREWELER • philippe.streweler@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: **Andrée BIEL, Géraldine CANOVI,**

M.A.I.A. (Mesures d'Appui, d'Intégration et d'Accueil) C2-4

Andrée BIEL, Lynn BRAUN, Stefania BRUGETTI, Géraldine CANOVI, Nora NARDECCHIA

I-EBS (Instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques):

Danielle SAILER

REMPLAÇANTS PERMANENTS:

Inès BRAY FERNANDES

Jérôme TASSI

COORDINATEURS DE CYCLE 2022-2023

MONDERCANGE

Cycle 1	Steffi HEYNEN	stephanie.heynen@education.lu
Cycle 2	Yves SCHMIT	yves.schmit@education.lu
Cycle 3	Manou SCHENTEN	manou.schenten@education.lu
Cycle 4	Pierre BOEVER	pierre.boever@education.lu

PONTPIERRE

Cycle 1	Jacquie LORANG	jacquie.lorang@education.lu
Cycle 2	Jessica MAJERUS	jessica.majerus@education.lu
Cycle 3	Simone GASPAR	simone.gaspar@education.lu
Cycle 4	Philippe STREWELER	philippe.streweler@education.lu



Des mots vrais trouvés sur Internet :

Nous rappelons aux parents que c'est à la maison que leur enfant doit apprendre les mots magiques :

- Bonjour,
- Bonsoir,
- S'il vous plaît,
- Est-ce que je peux,
- Pardon
- Merci beaucoup.

C'est aussi à la maison qu'il doit apprendre

- à être honnête,
- à ne pas mentir,
- à être correct,
- à être ponctuel,
- à ne pas dire de gros mots,
- à faire preuve de solidarité,
- à respecter ses amis, les personnes âgées et les enseignants et éducateurs.

C'est toujours à la maison qu'il doit apprendre

- à être propre,
- à ne pas parler la bouche pleine et
- à ne pas jeter les déchets par terre.

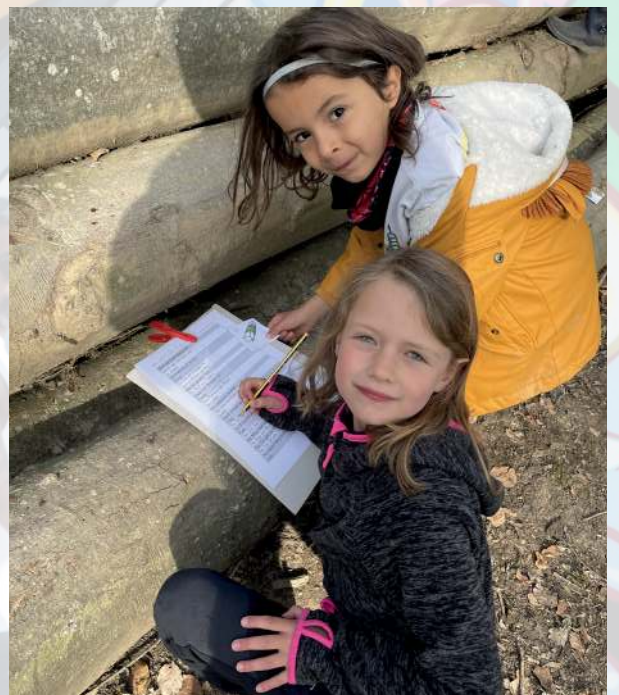
C'est encore à la maison qu'il doit apprendre

- à être organisé,
- à prendre soin de ses affaires et
- à ne pas toucher à celles des autres.

À l'école nous lui apprenons

- les mathématiques,
- les sciences, la géographie,
- l'histoire,
- les langues,
- l'éducation physique

et nous ne faisons que renforcer l'éducation que votre enfant reçoit à la maison...



Service Scolaire et d'Accueil

Paola ONTANO (☎ 55 05 74 – 450)

✉ paola.ontano@mondercange.lu

AVIS
TRANSPORT SCOLAIRE

En raison des travaux de réaménagement de la rue de Mondercange à Pontpierre, la route sera fermée à toute circulation à partir du **lundi 9 mai 2022 à 7h00. La date de fin prévisionnelle des travaux est prévue pour fin 2023.**

En conséquence, les arrêts de bus « Pafenheck » ne seront plus desservis pendant toute la durée du chantier.

Les enfants sont priés d'utiliser l'arrêt « Am Armschlag » dans la rue Théodore de Wacquant pour toute la durée des travaux, pour les Aller et les Retour.

Les horaires sont adaptés comme suit :

Départ Matin Bus 1, Arrêt « Am Armschlag », direction Ecole Pontpierre : 07 :12

Départ Midi Bus 1, Arrêt « Am Armschlag », direction Ecole Pontpierre : 13 :12

Retour Matin Bus 3, Ecole Pontpierre – direction arrêt « Am Armschlag » : 12 :10

Retour Midi Bus 3, Ecole Pontpierre – direction arrêt « Am Armschlag » : 15 :55

En raison de ce chantier l'arrêt « Kummerhéicht » (rue de Pontpierre) devra aussi être supprimé. Les enfants sont priés d'utiliser l'arrêt « Neidierfchen » dans la rue de Neudorf.

Départ Matin Bus 1, Arrêt « Neidierfchen » – direction Ecole Mondercange : 07 :50

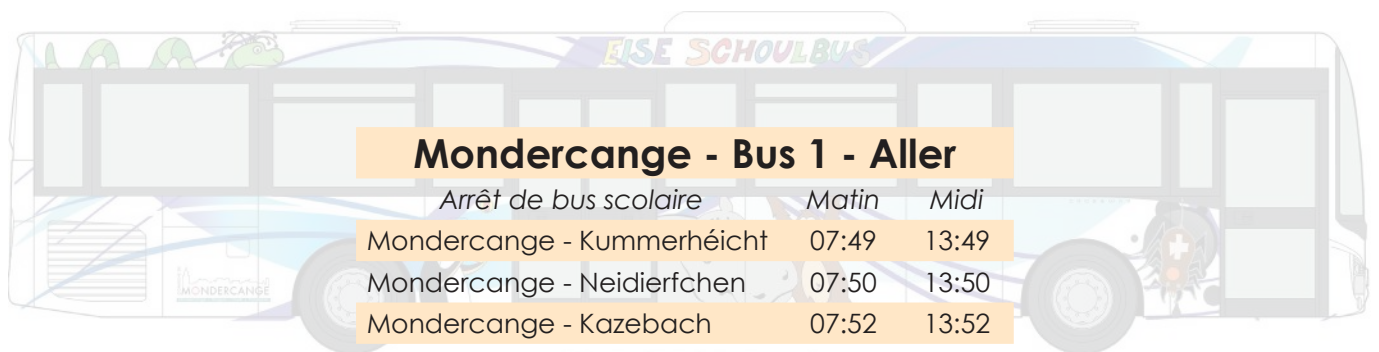
Départ Midi Bus 1, Arrêt « Neidierfchen » - direction Ecole Mondercange : 13 :50

Merci pour votre compréhension.


Paola ONTANO
Service Scolaire



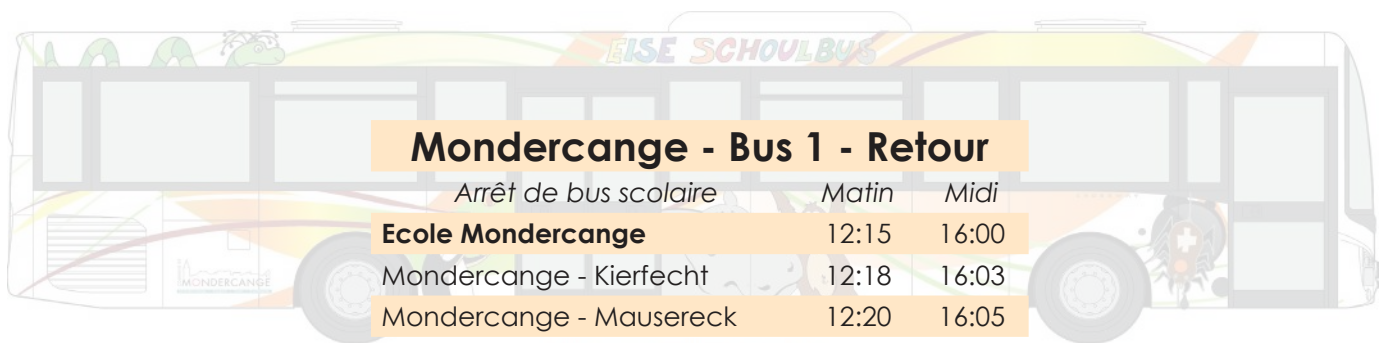
TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



Mondercange - Bus 1 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Mondercange - Kummerhéicht	07:49	13:49
Mondercange - Neidierfchen	07:50	13:50
Mondercange - Kazebach	07:52	13:52
Mondercange - Mausereck	07:55	13:55
Mondercange - Kierfecht	07:57	13:57
Ecole Mondercange	08:00	14:00

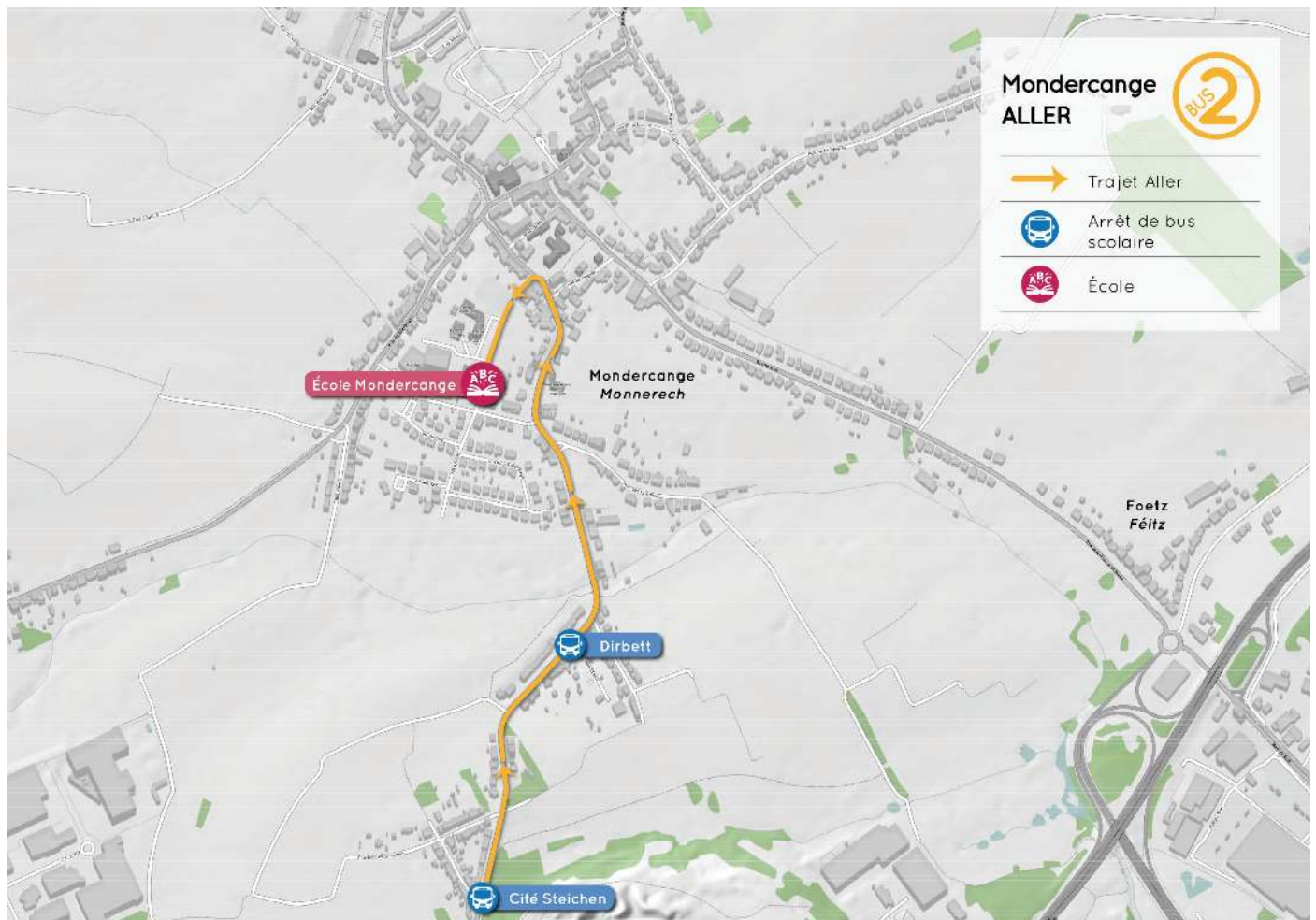
TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



Mondercange - Bus 1 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Mondercange	12:15	16:00
Mondercange - Kierfecht	12:18	16:03
Mondercange - Mausereck	12:20	16:05
Mondercange - Kazebach	12:22	16:07
Mondercange - Neidierfchen	12:23	16:08
Mondercange - Dokter	12:25	16:10

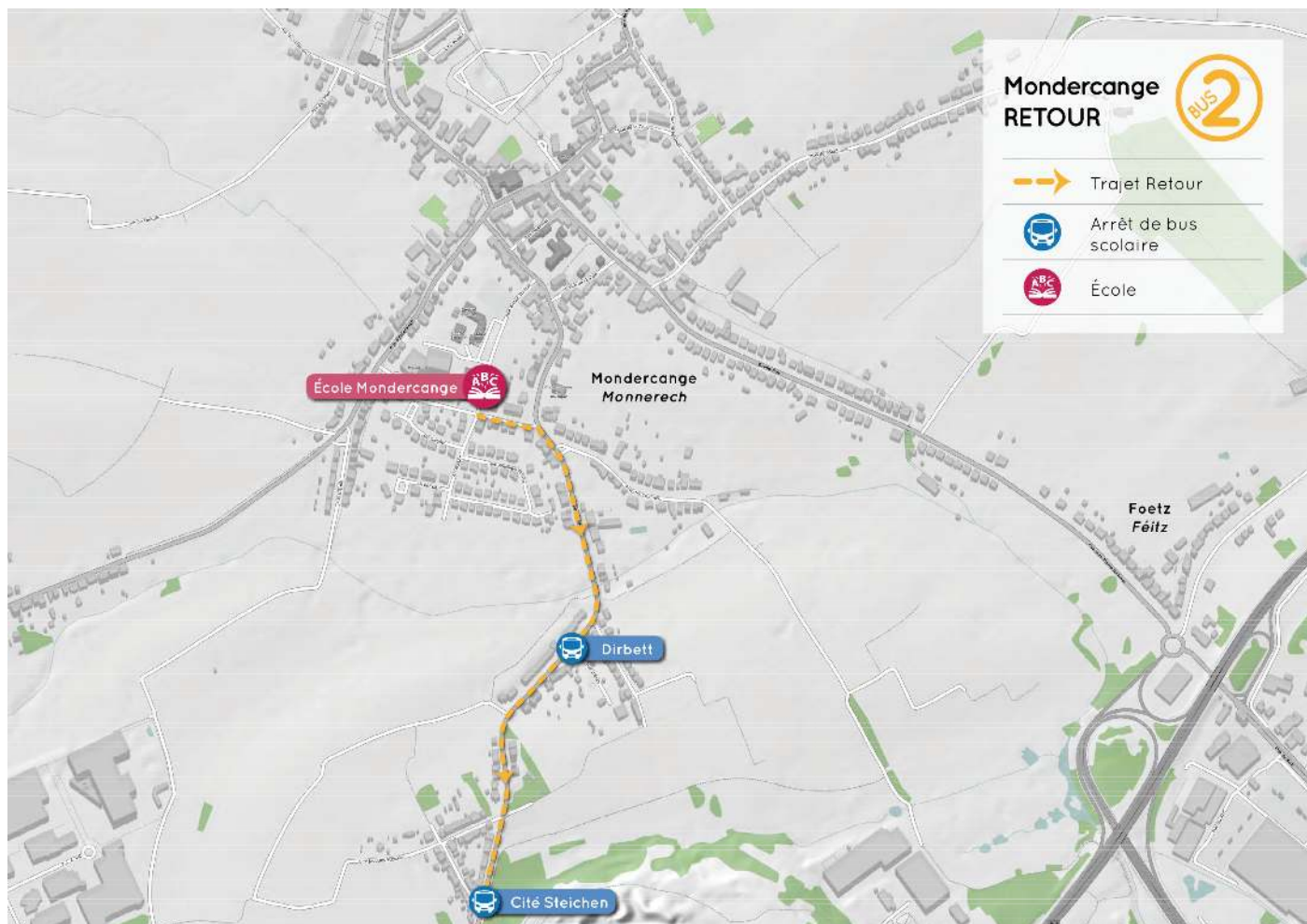
TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



Mondercange - Bus 2 - Aller			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Mondercange - Cité Steichen	07:55	13:55	
Mondercange - Dirbett	07:57	13:57	
Ecole Mondercange	08:00	14:00	

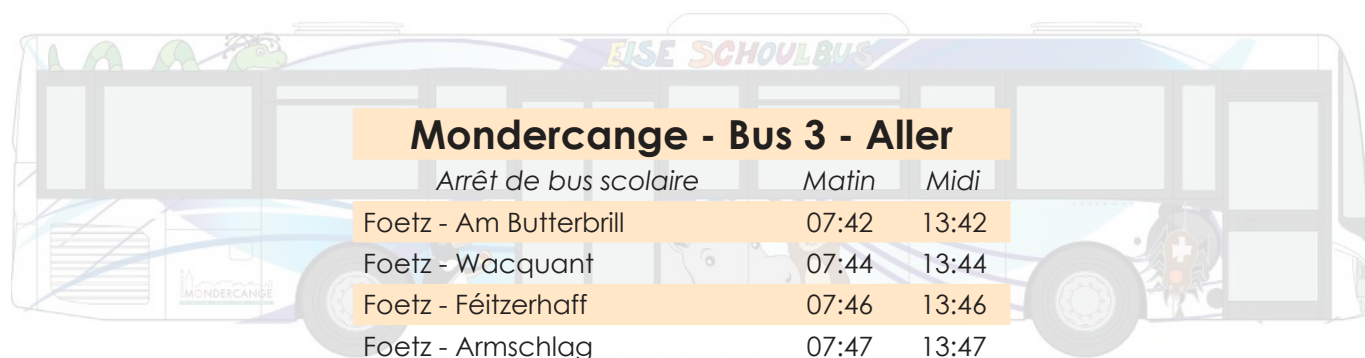
lettrages langehegermann.lu

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



Mondercange - Bus 2 - Retour			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Ecole Mondercange	12:25	16:10	
Mondercange - Dirbett	12:27	16:12	
Mondercange - Cité Steichen	12:29	16:14	

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



Mondercange - Bus 3 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Foetz - Am Butterbrill	07:42	13:42
Foetz - Wacquant	07:44	13:44
Foetz - Féitzerhoff	07:46	13:46
Foetz - Armschlag	07:47	13:47
Mondercange - Krombach	07:51	13:51
Mondercange - Neidierfchen	07:53	13:53
Mondercange - Police	07:54	13:54
Ecole Mondercange	07:57	13:57

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



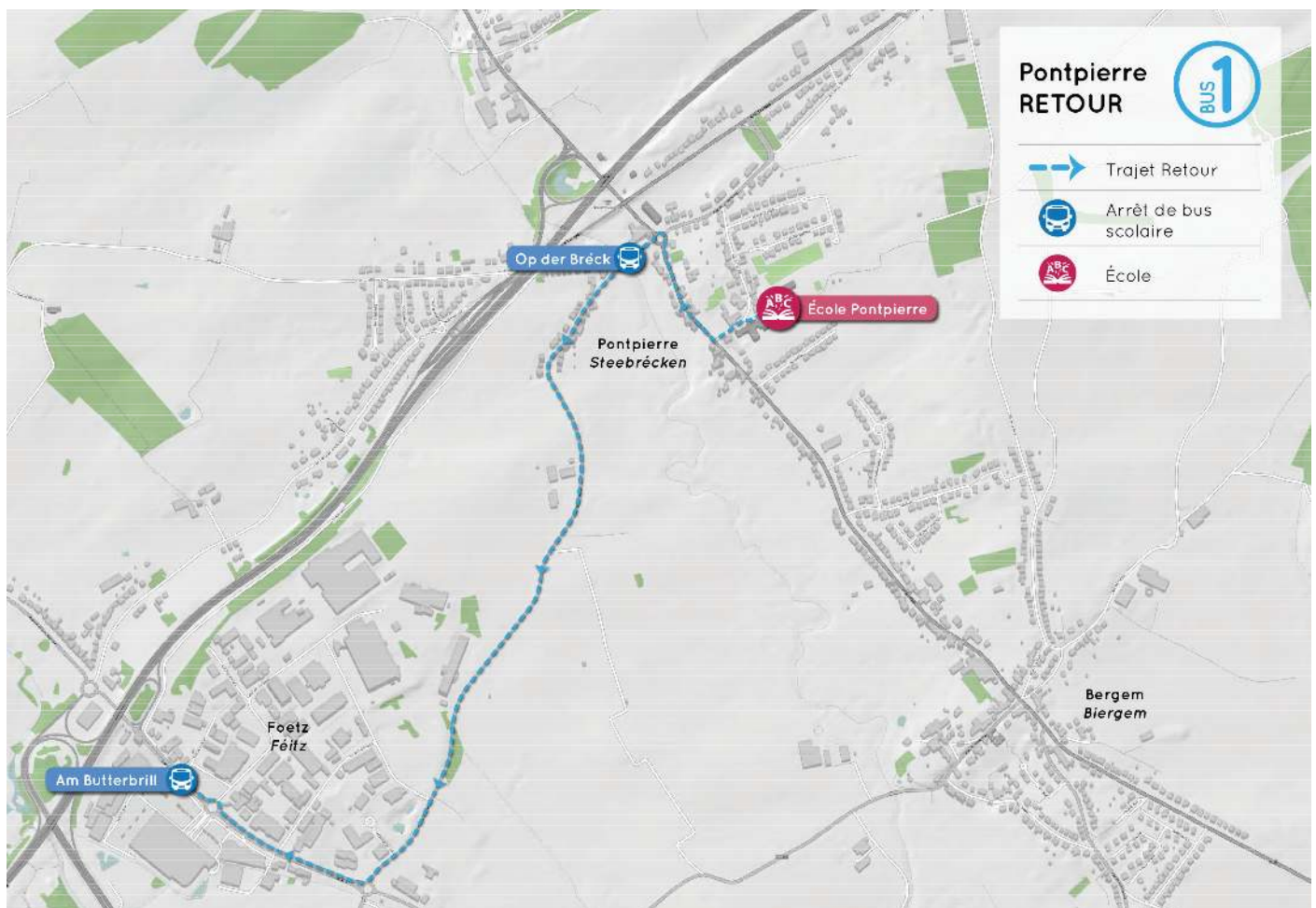
Mondercange - Bus 3 - Retour			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Ecole Mondercange	12:15	16:00	
Mondercange - Police	12:17	16:02	
Mondercange - Neidierfchen	12:18	16:03	
Mondercange - Krombach	12:21	16:06	
Foetz - Am Butterbrill	12:24	16:09	
Foetz - Wacquant	12:27	16:12	
Foetz - Féitzerhaff	12:28	16:13	
Foetz - Armschlag	12:30	16:15	

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



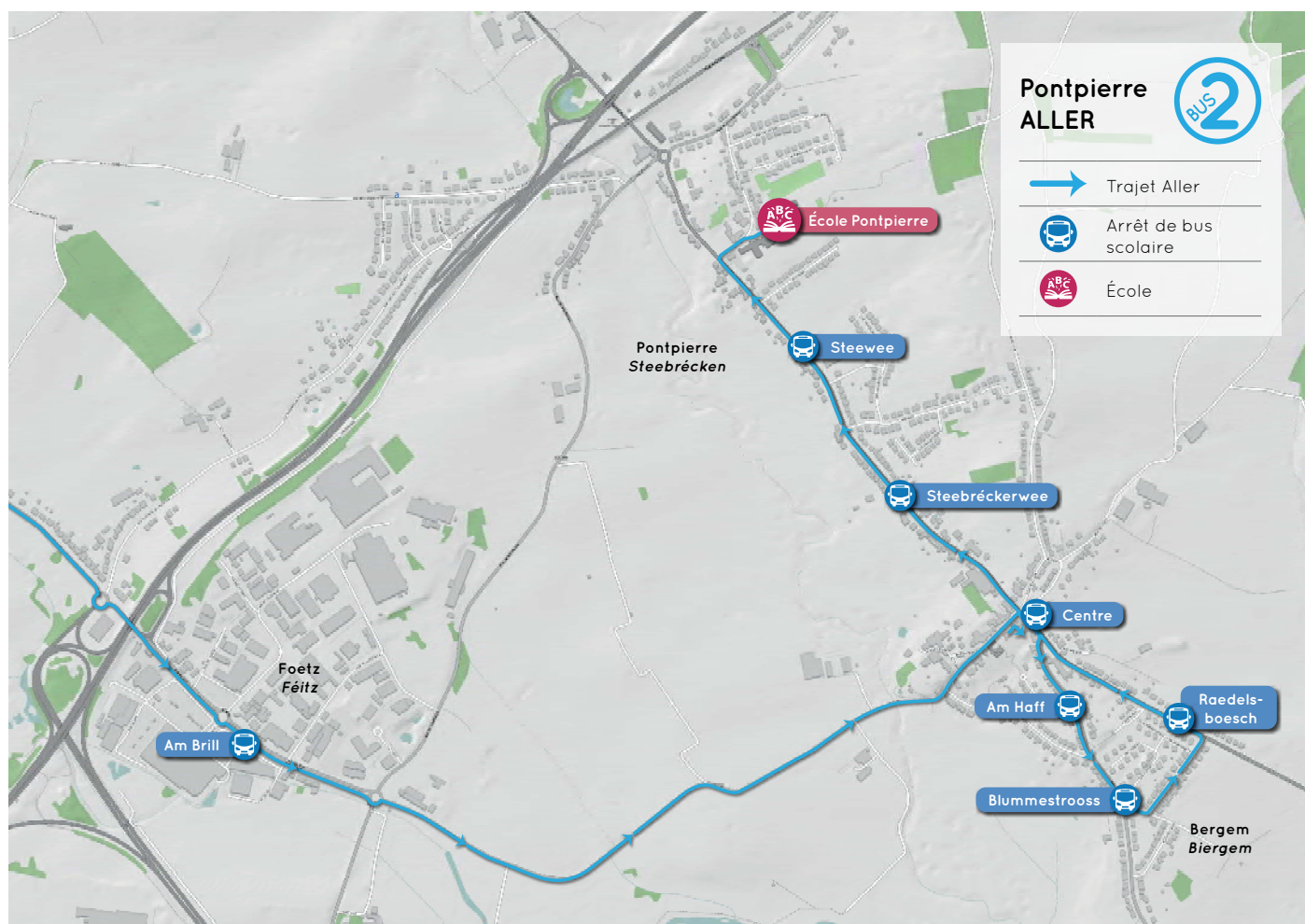
Pontpierre - Bus 1 - Aller			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Pontpierre - Pafenheck	07:17	13:17	
Pontpierre - Op der Bréck	07:22	13:22	
Pontpierre - Beim Kueb	07:26	13:26	
Pontpierre - Lëtzebuergerstrooss	07:28	13:28	
Pontpierre - Leideleng	07:29	13:29	
Pontpierre - Europastrooss	07:31	13:31	
École Pontpierre	07:35	13:35	

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



Pontpierre - Bus 1 - Retour			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Ecole Pontpierre	11:55	15:40	
Pontpierre - Op der Bréck	11:57	15:42	
Foetz - Am Butterbrill	12:00	15:45	

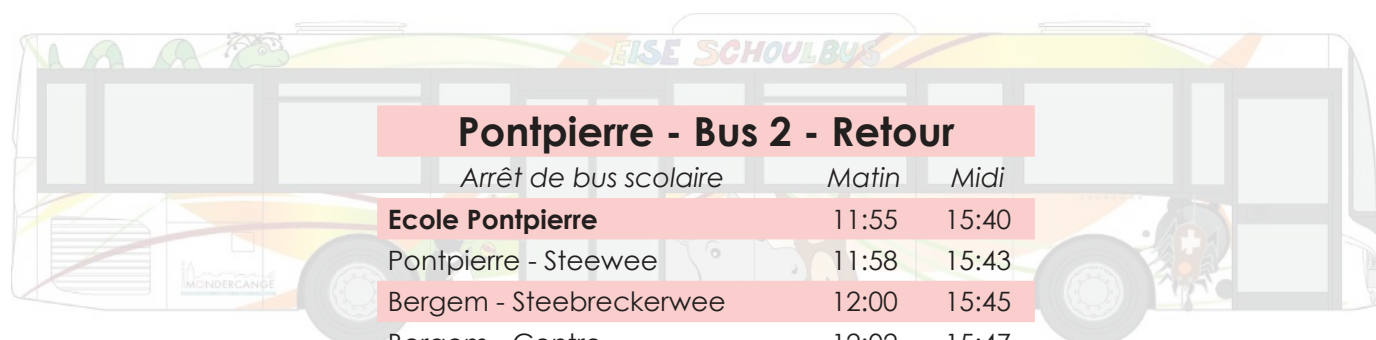
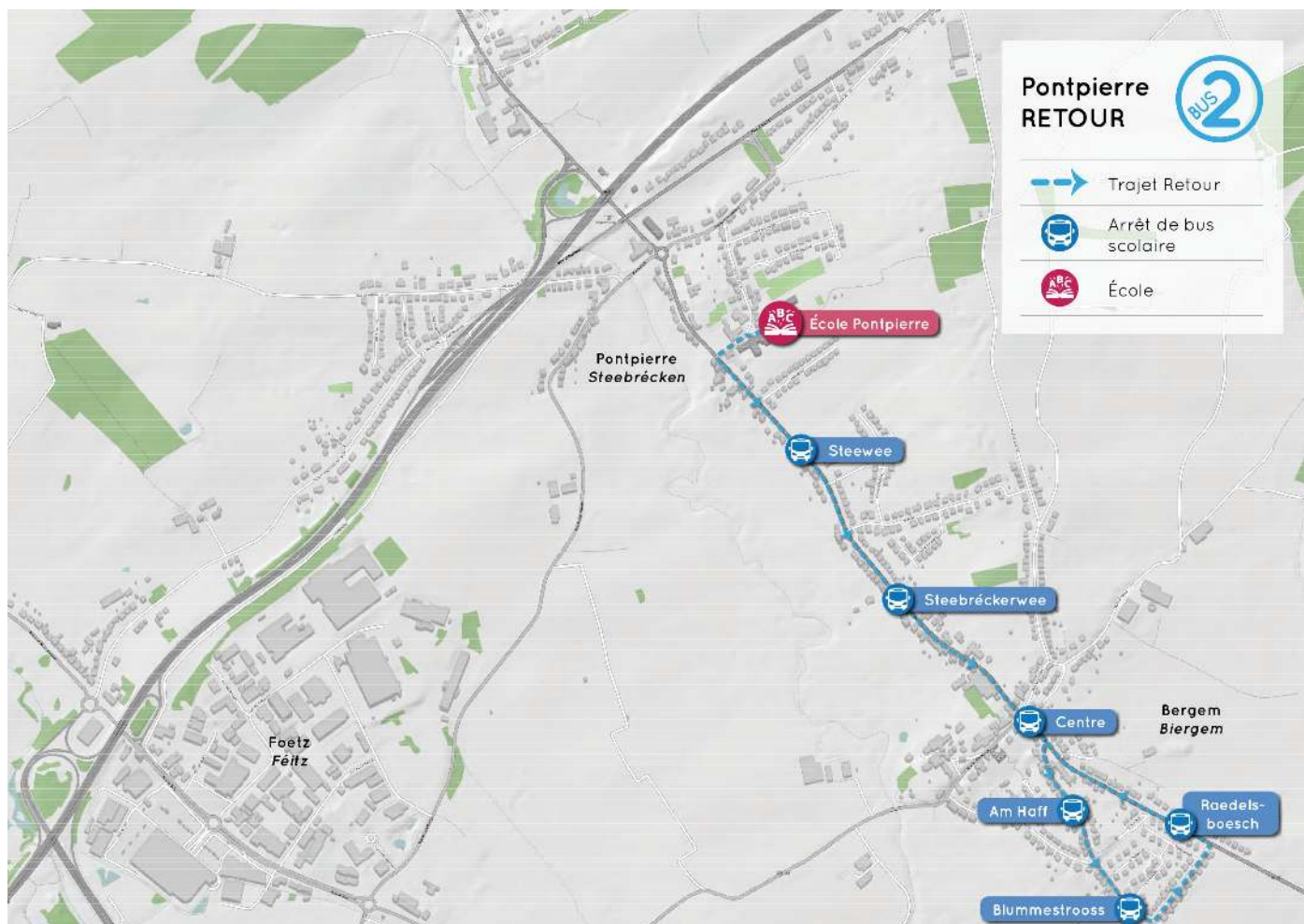
TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



Pontpierre - Bus 2 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Foetz - Am Brill	07:18	13:18
Bergem - Am Haff	07:24	13:24
Bergem - Blummestrooss	07:25	13:25
Bergem - Raedelsboesch	07:27	13:27
Bergem - Centre	07:28	13:28
Bergem - Steebreckerwee	07:29	13:29
Pontpierre - Steewee	07:31	13:31
École Pontpierre	07:35	13:35

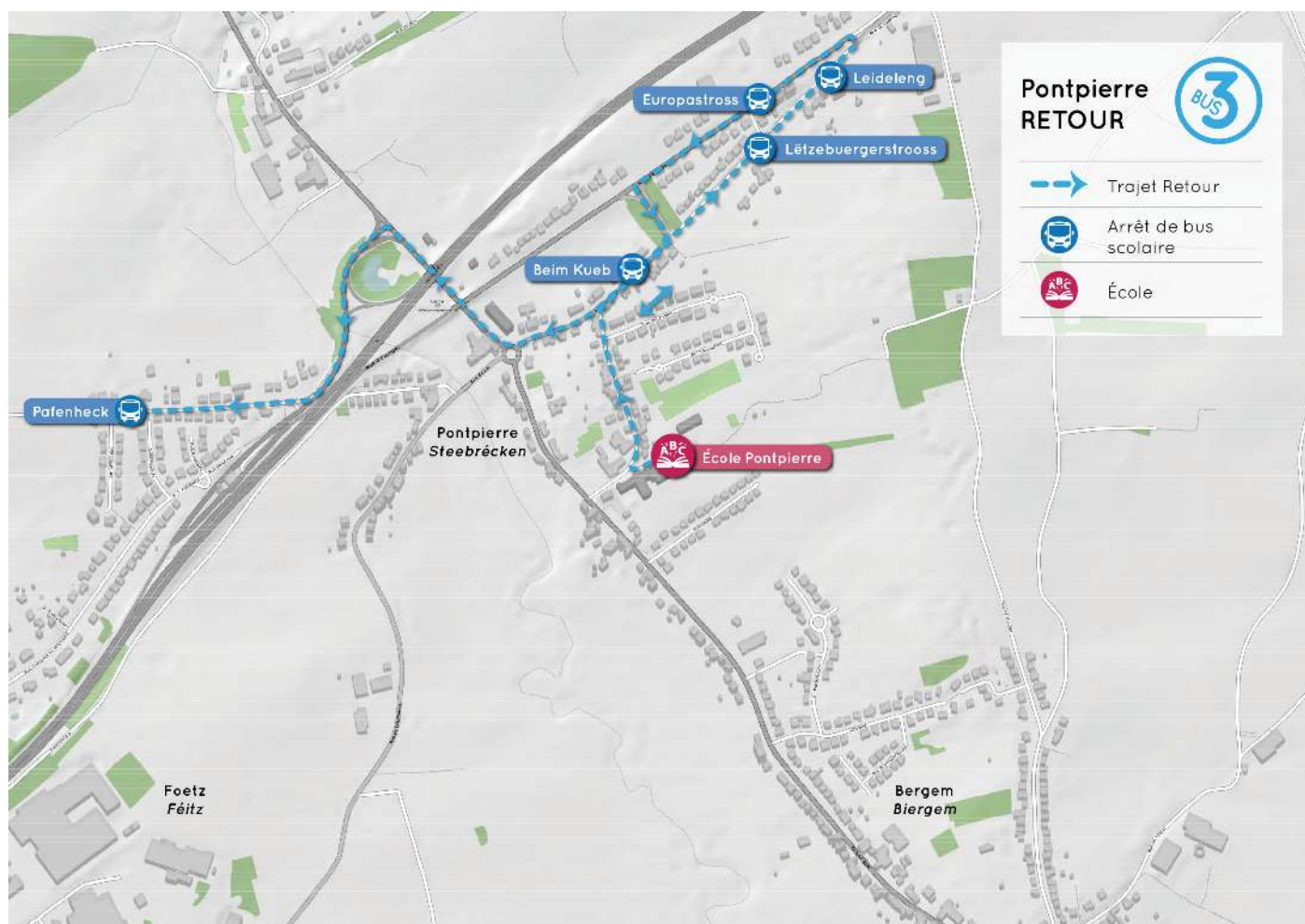
TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



Pontpierre - Bus 2 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
École Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Steewee	11:58	15:43
Bergem - Steebréckerwee	12:00	15:45
Bergem - Centre	12:02	15:47
Bergem - Am Haff	12:04	15:49
Bergem - Blummestrooss	12:05	15:50
Bergem - Raedelsboesch	12:07	15:52
Bergem - Centre	12:09	15:54

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023



Pontpierre - Bus 3 - Retour			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
École Pontpierre	11:55	15:40	
Pontpierre - Beim Kueb	11:57	15:43	
Pontpierre - Lëtzebuergerstrooss	11:59	15:45	
Pontpierre - Leideleng	12:00	15:46	
Pontpierre - Europastrooss	12:01	15:47	
Pontpierre - Pafenheck	12:04	15:50	

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023

Mondercange - Bus 4 - Retour C1(MATIN)

Ecole Mondercange selon besoin

Pontpierre - Bus 1 - Retour C1(MATIN)

Ecole Pontpierre selon besoin

tous les arrêts scolaires seront desservis selon besoin





NOTES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mäi Stonneplang vum Schouljoer 2022/2023

Monnerech			Klass vun der Madame / vum Här:		Cycle:	Telefon vum Klasesall:	
Auer	Méinden	Dönschden	Mëttwoch	Donneschden	Freiden	Auer	
08:05-09:00						08:05-09:00	
09:00-09:50						09:00-09:50	
09:50-10:10						09:50-10:10	
10:10-10:25	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	10:10-10:25	
10:25-11:20						10:25-11:20	
11:20-12:10						11:20-12:10	
12:10-14:05	Mëttegpous		Mëttegpous		Mëttegpous	12:10-14:05	
14:05-15:00						14:05-15:00	
15:00-15:55						15:00-15:55	

Mäi Stonneplang vum Schouljoer 2022/2023

Steebrécken		Klass vun der Madame / vum Här:		Cycle:	Telefon vum Klasesall:	
Auer	Méinden	Dënschden	Mëttwoch	Donneschden	Freiden	Auer
07:45-08:40						07:45-08:40
08:40-09:30						08:40-09:30
09:30-09:50						09:30-09:50
09:50-10:05	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	09:50-10:05
10:05-11:00						10:05-11:00
11:00-11:50						11:00-11:50
11:50-13:45	Mëttegpaus		Mëttegpaus		Mëttegpaus	11:50-13:45
13:45-14:40						13:45-14:40
14:40-15:35						14:40-15:35

GAUCHE, DROITE, GAUCHE ...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons en veillant aux feux de circulation : rouge je dois m'arrêter, vert je peux marcher mais je reste attentif. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends au bord de la chaussée dans un endroit où je vois bien la chaussée et où les automobilistes m'aperçoivent également. Ensuite gauche, droite, gauche...



LES PARENTS DONNENT L'EXEMPLE !

- Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.
- Parcourez plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- Respectez vous-même les règles du Code de la route : ne stationnez pas sur les passages pour piétons ou sur le trottoir.
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.

JE SUIS VISIBLE !

Pour que les automobilistes m'aperçoivent plus facilement dans le noir, je porte :

- des vêtements clairs,
- des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable,
- un gilet de sécurité.

CEINTURE DE SÉCURITÉ ET SIÈGE POUR ENFANTS !

Même pour des trajets courts !

- En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.
- Un enfant âgé entre 3 et 17 ans accomplis dont la taille n'atteint pas 150 cm, doit prendre place dans un siège pour enfants ou un rehausseur qui correspond à sa taille et son poids.

Vigilance accrue lors de la rentrée des classes

Surtout les enfants plus jeunes ne se rendent pas encore compte des dangers de la route et sont moins visibles à cause de leur petite taille. S'y ajoute une certaine agitation lors de la rentrée scolaire qui peut leur faire oublier les règles élémentaires de la circulation. Une attention particulière est donc requise de la part de tous les usagers de la route :

- Soyez attentif et faites attention aux enfants.
- Adaptez votre vitesse aux abords des écoles.





TIPPS FÜR EINEN UMWELTFREUNDLICHEN KINDERGEBURTSTAG IN DER SCHULE

UMWELTFREUNDLICHKEIT IST EIN THEMA, DAS MITTLERWEILE ALLE BEREICHE UNSERES ALLTAGS ERREICHT HAT.

Verzichte auf Einweg-Wegwerf-Geschirr und Plastikstrohhalm! Benutze stattdessen Papierservietten aus 100% Recycling-Material um ein Stück Kuchen an deine Mitschüler zu verschenken und vorhandene wiederverwendbare Gläser/Becher/Tassen wenn solche in deinem Klassensaal sind.

Verzichte auf Kerzen, Luftballons und Dekoration.



Wähle Mehrwegflaschen für Getränke.

Ein schöner Geburtstagskuchen ist für Kinder eine große Freude, dieser sollte in einer wiederverwendbaren Box mitgebracht werden und keinen zusätzlichen Verpackungsabfall verursachen.



PacteClimat

EUROPEAN
ENERGY
AWARD

Ma commune s'engage pour le climat



BÂTIMENTS SCOLAIRES

École de Mondercange

16, rue A. Thinnes L-3919 Mondercange

Portier: Steve THILL

55 60 25 - 1

621 350 270

Précoce de Mondercange

26, rue de Limpach L-3932 Mondercange

Portier: Steve THILL

621 350 270

École de Pontpierre

1, rue de l'École L-4394 Pontpierre

Portier: Steve THILL

55 13 40

621 350 270

PISCINE PIMODI

B.P. 85 rue A. Thinnes L-3901 Mondercange

Bureau des instructeurs de natation

55 60 25 - 272

SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA, affaires scolaires

55 05 74 - 450

Yves KIRPS, chargé de direction Maison Relais

structures d'accueil, chèques services, transport scolaire

55 15 21 - 20

Myriam FEIEREISEN, secrétaire Maison Relais

bureau chèques services accueil, accueil de midi

55 15 21 - 29

CODEC (Comité d'Ecole)

Ecole de Mondercange: francoise.urhausen@education.lu

Ecole de Pontpierre: danielle.stoltz@education.lu

MAISON RELAIS

MUMO (Multisport Monnerech)

55 15 21 - 20

Maison Relais Pontpierre

3B, rue de l'École L-4394 Pontpierre

26 57 48 - 29

Maison Relais Mondercange Centre

sous-sol bâtiment scolaire, Mondercange

55 60 25 - 269

Maison Relais Stëbserten

16, rue d'Esch L-3920 Mondercange

26 17 93 - 41

Maison Relais «um Weier»

26, rue de Limpach L-3932 Mondercange

55 15 21 - 29

Crèche «Himmelsdëierchen»

5, rue de l'Église L-3917 Mondercange

26 55 12 - 01

MÉDECINE SCOLAIRE

Carole HUTMACHER

54 46 46 - 1

SERVICE DE LOGOPÉDIE

Tessy SCHEER

621 994 408

ASSISTANTES SOCIALES

Eileen SCHMIT

55 05 74 - 453

Vanessa TEIXEIRA

55 05 74 - 553

E.V.M.

evm@monnerecher-schoulen.lu

DIRECTION DE RÉGION SANEM

sercretariat.sanem@men.lu

247-65950

